

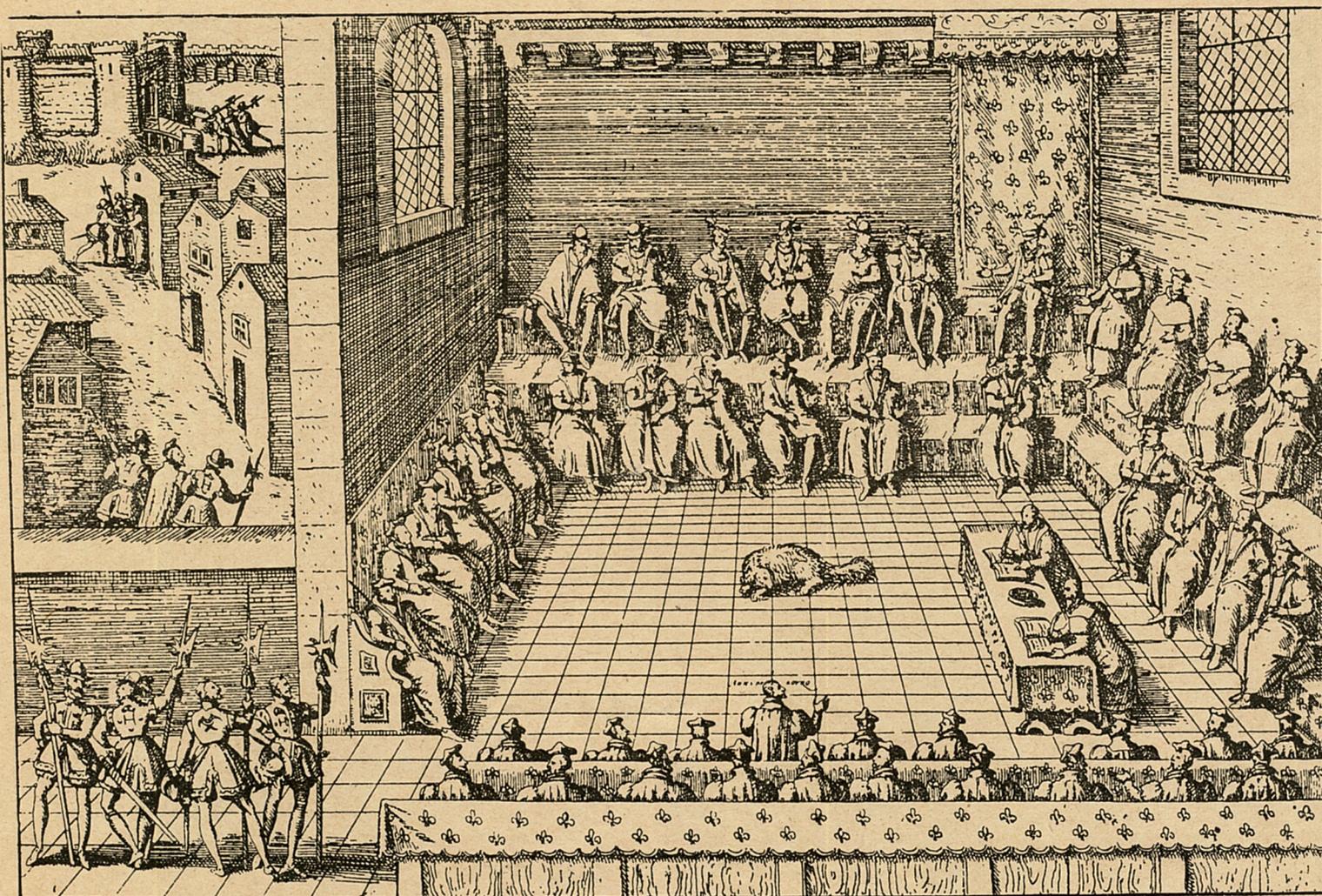
# L'ÉCHO

## DE LA STCRP

JOURNAL ILLUSTRÉ  
d'informations professionnelles

destiné au Personnel de la Société des Transports en Commun de la Région Parisienne

RÉDACTION : 53<sup>ter</sup>, Quai des Grands-Augustins, 53<sup>ter</sup> — PARIS



La Mercuriale des Augustins, réunion extraordinaire du Parlement, tenue le 10 juin 1559, par ordre du Roi Henri II, au Couvent des Grands Augustins, dont notre Siège Social occupe actuellement l'emplacement (d'après une gravure allemande).

En haut et à droite, on distingue le roi Henri II ; près de lui sur la banquette, à gauche, le prince de Montpensier, le connétable de Montmorency, le maréchal de Saint-André, etc. — Le conseiller Anne du Bourg fait l'éloge des Protestants, audace qui lui valut après la séance d'être conduit à la Prison de la Bastille par le comte de Montgomery. (Voir l'article à la page 10).

# SOMMAIRE

(Juin 1930)

	Pages		Pages
LES VIEUX BUREAUX D'OMNIBUS, par Edouard Gourdon :		LES CONSEILS DU DOCTEUR	
Au Bureau-Station de Saint-Michel en l'an de grâce 1842 ... ..	3	Propos de Chirurgie : L'Appendicite, par le Docteur Metzger...	12
LES BUREAUX D'OMNIBUS. Chanson de Xanrof.. ... ..	5	PETITE CHRONIQUE FINANCIÈRE... ..	13
L'ELOGE DU RECEVEUR A LA PAGE. Un témoignage à retenir.. ...	6	LE SALON DES TRANSPORTS (1930) ... ..	14
AU FIL DU TROLLEY.		DISCOURS DU PRÉSIDENT DE L'A.S.T. LE PALMARÈS... ..	15
Croquis d'Autrefois. — Croquis d'Aujourd'hui ... ..	7	L'ORGANISATION DU TRAVAIL A LA S.T.C.R.P. :	
LE PROBLÈME DE LA CIRCULATION. Les moyens de transport		La Direction générale de l'Exploitation et des Services tech-	
d'une grande ville moderne, par A. Roussel ... ..	8	niques (suite) ... ..	16
VERS LE BONHEUR DES ENFANTS. La période scolaire, par		VISAGES ET IMAGES DE PARIS : En promenade sur le quai de l'Horloge.	
A. Botsarron. ... ..	9	La Conciergerie, par Gilbert Trioulet ... ..	17
AU TEMPS DES GUERRES DE RELIGIONS. Une séance du Parle-		LE COMMUNIQUÉ SPORTIF. L'Assemblée générale de l'A.S.T... ..	19
ment au Couvent des Grands-Augustins, par H. Mourot ... ..	10	CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS DE LA S.T.C.R.P. ... ..	20
		LE RADIO-CLUB DES TRANSPORTS ... ..	20

## TABLEAU D'HONNEUR des T. C. R. P. (suite)

Nous sommes très heureux de compléter comme suit la liste des Agents, titulaires de décorations, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1930, parue en notre dernier numéro :

**Légion d'Honneur :**

*Chevalier* : M. Marcel Roubeau, contrôleur au Dépôt des Lilas.

**Médaille Militaire :**

MM. Eugène Arnaud, machiniste au dépôt de Didot ; Germain Fauconnier, contrôleur au dépôt de Clichy ; Henri Requier, machiniste au dépôt de Montrouge ; François Maury, machiniste au dépôt de Malakoff ; Joseph Monchougnny, receveur au dépôt de Croix-Nivert ; Henri Voisin, receveur au dépôt de Montrouge.

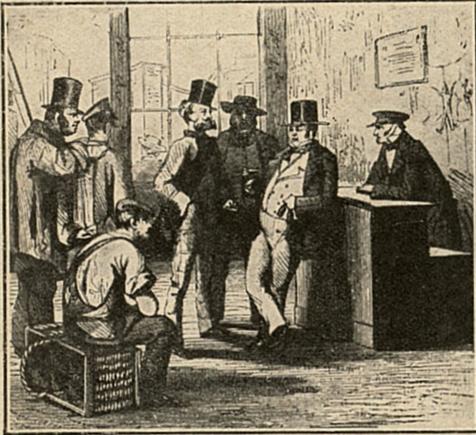
*L'Echo de la S. T. C. R. P.* adresse ses bien sincères félicitations aux heureux titulaires de ces distinctions



*Si la patience était bannie du reste de la terre, on la retrouverait à Paris dans un bureau d'omnibus.*  
(Dessin de Daumier. Collection Georges Hartmann). Voir l'article ci-contre.

# LES VIEUX BUREAUX D'OMNIBUS

Au Bureau-Station " SAINT-MICHEL " en l'an de grâce 1842



Bercy, la Râpée, le Jardin des Plantes, l'Entrepôt des vins.

Si, à votre arrivée dans un bureau de correspondance, vous jetez les yeux sur les personnes qui vous entourent, j'ose vous promettre, pour peu que vous ayez la bosse de l'observation, une galerie de portraits que vous chercherez en vain autre part et des « charges » qui danseront longtemps dans votre esprit.

Ici, ce n'est ni la bruyante monotonie des cafés et des estaminets, où l'on se réunit pour causer, fumer, boire de la bière et jouer au billard, ni la joie de l'établissement du marchand de vins, ni le luxe d'un théâtre ou d'une salle de concert. Non, tous ces gens que vous voyez là assis sur de maigres banquettes, silencieux, immobiles et se regardant avec inquiétude, ne se sont donné rendez-vous que pour faire en commun une pénitence longue, pénible ; on serait tenté de le croire du moins, si parfois, quelques-uns de ces mots qui ne sont d'aucun dictionnaire ne venaient rompre le silence et l'austérité apparente de ce lieu de macérations publiques.

Sur la rive gauche de la Seine, entre le Pont Saint-Michel et la rue Saint-Jacques, il est un bureau d'omnibus modèle que j'ai souvent étudié et que j'espère étudier longtemps encore. Le buraliste est un homme de cinquante ans environ, sa figure est réjouie, il cause avec esprit et offre poliment, quand ses occupations le lui permettent, une prise de tabac à son interlocuteur. Voyez-le, penché sur ses registres et parcourant avec une méticuleuse attention sa comptabilité ! Son bureau est encombré ; treize personnes attendent. Entrons ! le moment est favorable ! Il pleut... un grand monsieur, collé aux vitres étroites et bigarrées d'annonces de bureau, paraît interroger le temps avec une impatience et une mauvaise humeur concentrées, qui se trahissent de temps à autre par des trépignements convulsifs et menacent de déborder.

A cet habit noir et étriqué sur les hanches et complètement usé aux coudes, ce pantalon noir demi collant, ce gilet de satin fripé, cette cravate blanche douteuse, ces bottes démesurées, ce chapeau gras et pelé et ces gants de filoseille, ne reconnaissez-vous pas un employé, un de ces pauvres diables qui travaillent trente ans de leur vie et meurent quand le bonheur vient de se montrer à eux sous l'apparence d'une retraite de six, huit ou douze francs ?

— Encore trois minutes de supplice, murmure-t-il, en regardant sa montre ; encore dix-sept ans de galères, pense-t-il en froissant les paperasses qu'il a sous le bras.

Eh bien ! le croiriez-vous ? ces trois minutes d'attente lui paraissent plus longues que les dix-sept années qui le séparent de sa retraite... C'est que le malheureux est en retard, que le temps presse dans les bureaux. — Soyez-en sûrs, il consentirait à travailler six mois de plus pour être en ce moment en face de ses registres !

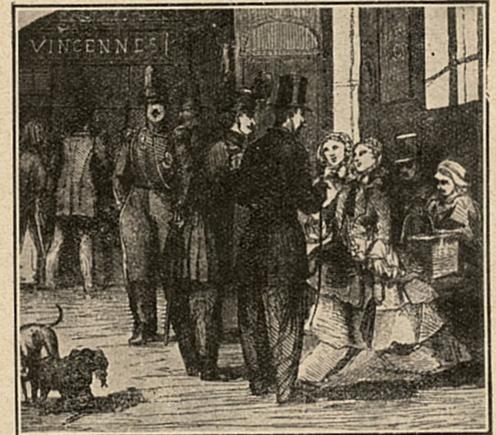
Ane, mon pauvre Ane, ne vois-tu rien venir ?



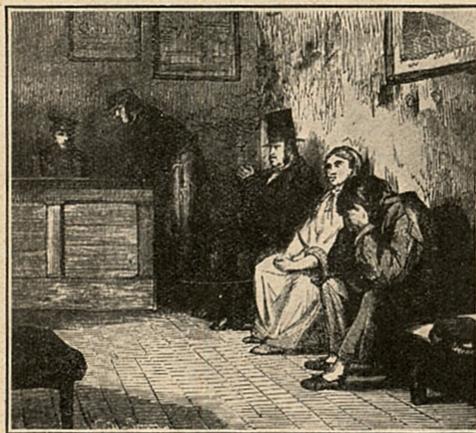
Batignolles, Clichy, barrière Blanche, Notre-Dame-de-Lorette, Chaussée-d'Antin.



Passy, Bois de Boulogne, Champs-Élysées.



Vincennes, Saint-Mandé, la Tourelle.



Le Père-Lachaise.

(Dessins de Penne)

(Collection Hartmann)



Saint-Sulpice, la Croix-Rouge, l'École Militaire, les Invalides, Gros-Caillou, fg Saint-Germain.

Ainsi peuvent se traduire les regards, qui, de toutes parts, arrivent sur l'employé, pendant que celui-ci interroge avec anxiété les voitures qui se croisent sur le Pont Saint-Michel.

— La Peste emporte les omnibus !... Il est dix heures et vingt-trois minutes !

A cette exclamation, le buraliste lève la tête, se mouche bruyamment, savoure une prise de tabac et se remet à ses calculs.

Mais, ô bizarreries humaines ! le malheur de l'un ici-bas, n'est-il pas toujours le bonheur d'un autre ? — Non pas toujours ; cette fois, le malheur de l'un faisait le bonheur de deux autres.

— Comment c'est toi ?

— Comment, c'est vous ?

Ces mots prononcés à voix basse partent du coin le plus obscur de la salle. L'omnibus est la providence des amants et l'enfer des maris !

— Pourquoi me dis-tu « vous » ?

— Pourquoi me dites-vous « toi » ?

— Méchante !... Comment va le bonhomme ?

— Beaucoup mieux... Il est mort !

— Tu plaisantes ?

— Oh ! Ernest !

— Pauvre amie !

— Ne me prends pas la main, on nous regarde.

— M'aimes-tu toujours ?

— Taisez-vous, infâme ?

— Encore « vous » ?

— Et... Madame Amanda ?

— Elle est morte !

— Tu plaisantes...

— Ah ! Octavie...

— Tu n'as donc pas oublié mon nom ?

— Ni ton adresse !... Où demeures-tu ?

— 21 bis, au troisième, la porte à gauche.

— Ah ! bien, j'y suis... faut-il toujours toucher le bouton avant d'entrer ?

— Oui, légèrement, j'ai des voisins... et toi ?

— J'en ai aussi.

— Ce n'est pas cela que je te demande. Où demeures-tu ?

— Là-bas... toujours au cinquième... tu sais ?

— A quelle heure es-tu chez toi ?

— Jamais !... mes maudits créanciers...

— Pauvre ami !... j'irai te voir.

Le buraliste s'est levé précipitamment, son œil de lynx vient d'apercevoir la voiture au milieu du brouillard et de la pluie.

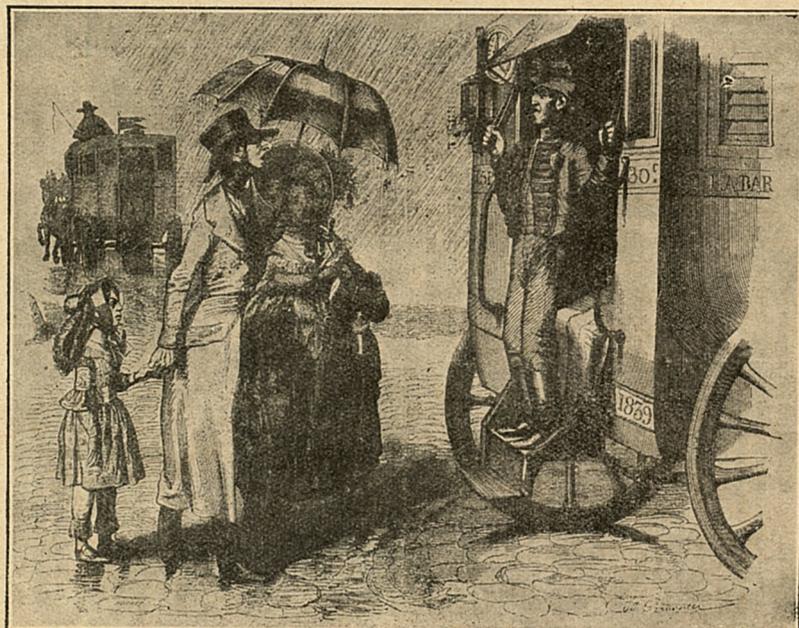
— Voilà l'omnibus, dit-il.



Le Bureau d'Omnibus.

(Dessin de Daumier)

(Collection Hartmann)



Complet ! par Grandville (1839) (Collection Hartmann)

— Enfin !!! s'exclame l'employé. Chacun s'est levé, en un instant les banquettes sont désertes. Les voyageurs se pressent aux abords du marchepied. Le conducteur est descendu, il appelle :

— Numéro un !

L'homme à l'habit noir veut s'élancer dans la voiture, une grosse femme l'arrête par le bras en disant :

— C'est moi, conducteur !

— Votre jeton, Monsieur.

L'employé le donne en jetant un regard indéfinissable dans l'intérieur de l'omnibus presque au complet.

— Vous avez le numéro six, Monsieur, attendez votre tour.

Pauvre employé !

— Numéro deux !

Un monsieur décoré.

— Numéro trois !

Une dame que je ne connais pas.

— Numéro quatre... Appuyez à gauche, Messieurs !

Le jeune et intéressant Ernest que vous connaissez.

— Numéro cinq... Dans le fond, Madame !

Madame Octavie... 21 bis...

L'omnibus est au complet, le conducteur tire la ficelle ; les chevaux partent.

Quelle scène ! Quel drame !

Edouard GOURDON.

(La Physiologie de l'omnibus - 1842).

# LES BUREAUX D'OMNIBUS

Paroles et Musique de XANROF

est un fait qu'il  
 sta-tis-ti-que cons-tat' sans dâit leurs quell' l'ex-pli-que Ya  
 des En-droit où l'Ba-ri-sien perd la moi-tié d'un temps à  
 rien dans ses jour-nées les plus pres-se-es plu-sieurs heurs sont par  
 lui pas-se-es dans ces pitit's sellis des pas per dus qu'on ap-pell' bu-reaux d'om-ni-bus



2  
 C'est un lieu pas tres confortable,  
 Qui rappell' moins l'salon qu'l'étable,  
 Mais, pour fair' le bonheur du nez,  
 Les parfums en sont très soignés:  
 Ya sent l'cratfin, l'vieux parapluie,  
 Le chien mouille, l'chat qui s'oublie...  
 Enfin, ya d'quoi pincer l'typhus  
 Dedans les bureaux d'omnibus

3  
 Et puis, sur la cress' des banquettes  
 On récolte tout's sort's de bêtes:  
 Des araignées, des p'tits trotins,  
 Des dâms prêt's à tous les destins!  
 Aussi, quand on r'pass' la porte,  
 C'est un vrai vein si l'on n'emporte  
 Ni petit' punais', ni gross' puc'  
 Dedans les bureaux d'omnibus



4  
 Ya des r'présentants d'touts classes:  
 Depuis les gass's qui vont en classes  
 Jusqu'aux vieux messieurs décorés;  
 Des culs d'fât', des noirs bien cirés  
 Dans les coins, fuyant la bagarre,  
 Un couple d'amoureux s'égare,  
 Et les pauv's chang'nt de chaussell's russ's  
 Dedans les bureaux d'omnibus

5  
 Et tout c'mond, quâ des patenc's d'ange,  
 Y prend part au jeu l'plus étrange:  
 On cri' des numbr's, comme au toto,  
 Et chacun, s'on son numéro,  
 S'voit offrir, dans un véhicule,  
 L'intérieur, en temps d'caricule,  
 En temps d'brag', les plac's du d'suss...  
 Si bien qu'tous s'en vont pedibus!



R.C.C.  
 R.V.G.  
 d'après les dessins  
 de **LOURDEY**



## UN TÉMOIGNAGE A RETENIR

UN de mes amis, qui, après plus de 30 ans de bons et loyaux services dans une Administration d'Etat, a fui le tumulte de la Capitale et planté sa tente à la campagne, a conservé l'habitude de venir, tous les ans, dès les premiers beaux jours, prendre l'air de la Ville-Lumière.

Ayant connu, au cours de sa longue carrière, un Paris paisible où la vie s'écoulait sans la fiévreuse agitation actuelle, il éprouve, à chacun de ses voyages, un étonnement scandalisé du rythme toujours plus accéléré auquel doit s'adapter, vaillamment, notre existence de citoyens.

Mais, tandis que ses observations s'attristaient jusqu'alors uniformément du laisser-aller général et de la disparition de cette urbanité qui régissait, de son temps, les rapports sociaux, la satisfaction, cette année-ci, lui a été donnée de constater, entre mille exemples bien faits pour fortifier son pessimisme de « déraciné », que l'application intégrale du système D n'était pas devenue la règle commune et que, chez certains, subsistait le souci de leur dignité professionnelle et des devoirs de leur état.

Comme il est redevable de cette agréable constatation à un receveur de la Société, il m'a adressé une lettre que j'ai plaisir à communiquer à l'Echo de la S.T.C.R.P.

Elle apportera à ses lecteurs, la preuve que ceux d'entre nous, dont la correction de tenue et la rectitude dans l'exécution de leur service s'allient à d'intelligentes initiatives et à une constante obligeance à l'égard des usagers, ne passent pas inaperçus et reçoivent le cas échéant, les témoignages de satisfaction et d'estime qu'ils méritent.

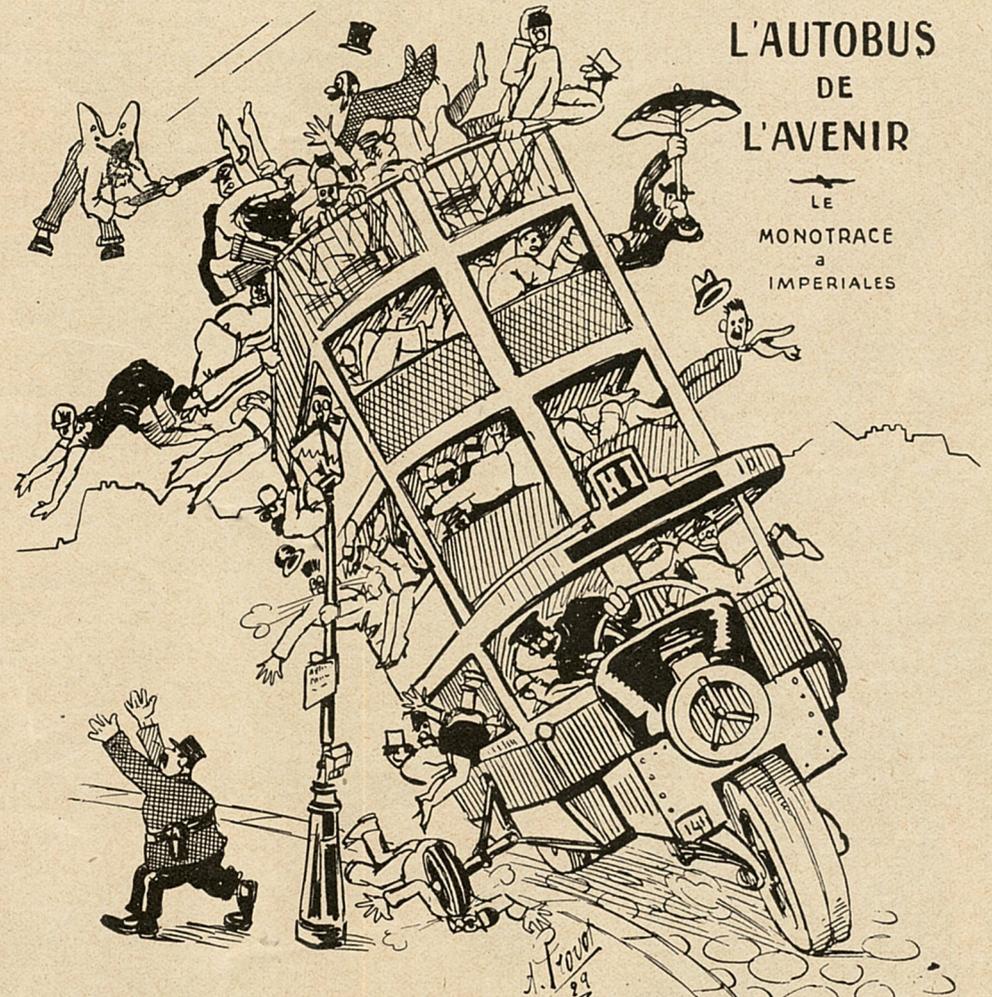
Saint-Rémy, le 20 avril 1930.

Mon Cher Ami,

« Il faut maintenant que je te dise combien il m'a été agréable, au hasard de mes récentes pérégrinations à travers Paris, de rencontrer parmi tes collègues des tramways ou des omnibus, de nombreux exemples de bonne humeur et d'amabilité.

« Au risque de te paraître grincheux et injustement sévère pour les nouvelles générations, je ne t'ai jamais dissimulé mon opinion sur la rudesse des mœurs actuelles, et dans les dispositions d'esprit que tu me connais, je suis donc naturellement porté à noter tout ce qui peut me paraître une exception à la règle générale.

« C'est ainsi que j'ai tout spécialement noté sur une ligne qui dessert une population agglomérée de Paris, en même temps que les quartiers d'affaires du Centre, un receveur que, sans exagé-



« ration, je pourrais qualifier de receveur modèle.

« Ayant eu, plusieurs fois, l'occasion de monter dans son tramway, j'ai été réellement frappé de l'activité qu'il déployait dans son service.

« Quelle que soit l'affluence des voyageurs, la montée en voiture s'opère toujours en bon ordre et sans ces contestations auxquelles donne lieu parfois l'appel des numéros. D'autre part, la perception des places est prestement effectuée, et les mauvais payeurs — il s'en trouve, m'a-t-on dit — devraient être bien malins pour réussir à donner le change à l'agent en question.

« Mais la fermeté dont il fait preuve, pour assurer la police de sa voiture, ne l'empêche pas d'observer la plus extrême correction (dans l'acception la plus large du mot).

« Tout d'abord, j'ignore quelles recommandations vous sont faites au sujet de

« votre tenue vestimentaire. Je crois cependant qu'il serait difficile à l'Inspecteur le plus rigoriste de rien trouver à reprendre à celle de cet agent, très imbu, sans aucun doute, des principes en honneur au Régiment : casquette non déformée à l'usage, vareuse strictement boutonnée, et aucun de ces foulards ou cache-nez fantaisistes dont les teintes criardes donnent à la plus honnête physionomie d'un natif de l'Île de France, un faux air de « gars du milieu ».

« Quant aux voyageurs, ils n'ont certainement qu'à se louer de lui.

« On a beau se résigner par avance, philosophiquement, à être malmené, en toutes circonstances, par des gens hargneux, après avoir été traité de « péquenot » ou de « pied nickelé » par des chauffards ou des cyclistes pressés qui vous trouvent sur leur route, on apprécie d'autant plus un receveur tel que celui que je te cite.

« Usant, pour les besoins de son service, « d'expressions à la portée de tous, sans « qu'on ait à consulter un lexique de « langue verte », il prend soin d'annoncer « explicitement les points d'arrêt et les « changements de section, si bien que le « voyageur le moins familiarisé avec l'iti- « néraire de la ligne ne pourrait, sans « vraiment le faire exprès, commettre une « erreur à son arrivée à destination.

« Quiconque, d'ailleurs, a quelque inc- « certitude, obtient de sa complaisance les « éclaircissements désirables.

« Un jour notamment, je l'ai vu aux « prises avec un Anglais qui, monté au « hasard dans sa voiture, jargonnait, avec « son accent d'origine, un français rudi- « mentaire ; malgré l'affluence qui ren- « dait son service malaisé, il a patiem- « ment pris le temps de démêler que « l'autre, (qui lui répétait obstinément ce « mot apparemment inintelligible : Tchém- « mpsilaizeusse), lui demandait la direc- « tion... des Champs-Élysées en pronon- « çant le nom... à l'anglaise.

« Je dois à la vérité de dire que l'esti- « mable fils d'Albion, enchanté de s'être « fait comprendre et d'avoir été remis dans « la bonne voie, a su reconnaître, mieux « que par un laconique « thank you »,

« l'obligeance de l'agent des T. C. R. P. « Mais cette obligeance ne s'exerce pas « seulement en faveur de nos hôtes d'outre- « mer, et les voyageurs dont l'âge ou les « infirmités ont diminué l'agilité ou qui « sont simplement empêtrés de marmaille, « sont assurés de monter en voiture ou « d'en descendre en toute sécurité.

« Mon receveur, en effet, veille non seu- « lement à ne pas donner trop précipitam- « ment le signal de départ, il prend encore « la précaution de rappeler au respect des « Règlement de Police les conducteurs de « véhicules qui seraient tentés de ne pas « s'arrêter, comme ils y sont tenus.

« Une telle sollicitude n'est, certes, pas « négligeable, à considérer les risques mul- « tiples que font courir aux infortunés « piétons les automobilistes trop pressés, « en dépit des Ordonnances de M. Chiappe.

« N'imagine pas que je suis seul à être « favorablement impressionné par la lou- « ble manière d'être de ton collègue. J'ai « pu constater, au contraire, que beaucoup « de voyageurs lui manifestaient de la « sympathie, et l'un d'eux à qui j'eus « l'occasion d'exprimer mon opinion, m'a « déclaré qu'il connaissait de longue date « le receveur en question et que, lorsqu'en « tête de ligne, il apercevait sa voiture en

« station, il y montait de préférence, quitte, « s'il avait le temps, à attendre le départ « quelques minutes de plus.

« N'est-ce pas là un bel hommage à la « conscience professionnelle de l'agent et « à l'affabilité de son caractère ?

« Mon interlocuteur a encore ajouté que, « tout récemment, un individu visiblement « très surexcité avait créé un incident met- « tant injustement en cause le receveur.

« Fort heureusement, ce dernier ne se « départit de son calme à aucun moment « et les témoignages que lui offrirent spon- « tanément plusieurs voyageurs dont il « était connu, contribuèrent à régler le « différend à son avantage.

« Tels sont les menus bénéfices de la « considération qu'il a su acquérir.

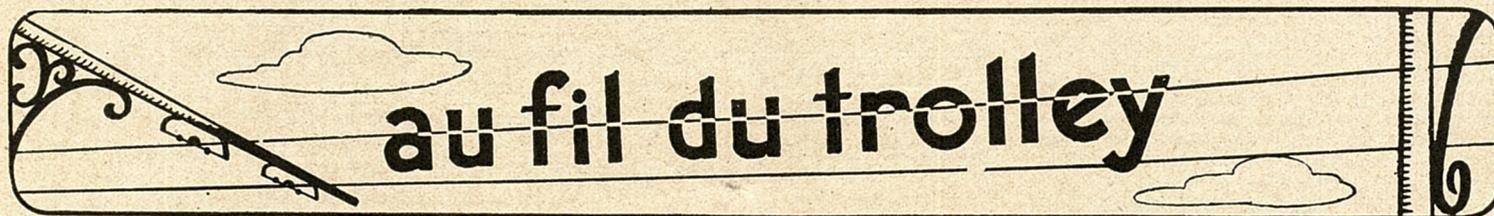
« Elle lui confère, incontestablement, « une autorité particulière qui n'est pas « sans lui faciliter notablement son ser- « vice.

« Il est donc à souhaiter que son exem- « ple soit suivi par nombre de ses collè- « gues. Ce serait tout profit pour eux, « comme pour le public ».

«.....»

Pour copie conforme,

L., receveur, dépôt de M.



## CROQUIS D'AUTREFOIS

### Entre Cocher et Conducteur

DANS le bureau derrière son grillage, le Contrôleur s'active à des besognes mystérieuses ; penché sur la feuille étalée devant lui, il scrute les trous et décompte les correspondances d'un œil rapide et exercé en les étagant sous son pouce comme un minuscule jeu de cartes.

Un conducteur arrive en coup de vent, dépose suivant le rite sa feuille et ses correspondances au guichet et rentre dans la cage :

- Chef un accident.
- De personne ?
- Non, un accroc avec une voiture à bras.

— Allez-y.  
Et résigné le contrôleur attrape le « registre des accidents » ; l'ouvre et la plume en arrêt, attend le récit du receveur.

Ce dernier se penche et explique à mi-voix :

- C'était rue de Ménilmontant, nous descendions...
- Quel numéro ?
- J'ai pas regardé, mais c'est en face du Charcutier qu'est à côté du Boulanger qui fait le coin de la rue Victor-Letalte, nous descendions à bonne allure...

Un solide coup de coude dans les côtes l'avertit qu'un nouveau personnage entre en lice dans la personne du cocher et que ce dernier ne partage pas complètement sa manière de voir.

— Quoique tu dis, commis, c'est pas ça, on descendait au pas, au petit pas, même que...

— Au pas, ah, tu vas fort !  
Le contrôleur impassible, mais impa-

tient devant l'avalanche de feuilles qui s'accablent au guichet, cherche un terrain de conciliation.

— C'est bon mettons à petite allure, après ?  
— Après on a accroché une voiture à bras qui montait la côte chargée de carton.

Mais le cocher rectifie une fois de plus ;  
— Penses-tu, t'as rien vu, tu faisais ta recette. Délibérément il prend la maîtrise de l'entretien.

— C'est la voiture qu'est venue se jeter dans moi, j'ai braqué tout de suite à droite. Mais j'ai fringalé de l'arrière et j'étais gêné par les voitures de quatre saisons, alors il a cassé ses brancards dans ma roue arrière gauche.

— Voyons, voyons, il s'agit de s'entendre, vous descendiez et la voiture à bras montait, c'est bien lui qui vous a heurtés ?

— Bien sûr, l'était lancé il n'a pas pu se retenir, moi je l'ai vu tout de suite, alors j'ai arrêté.

— Le contentieux appréciera, je relis : « nous descendions la rue de Ménilmontant à notre droite, à petite allure, lorsqu'une voiture à bras venant sens inverse déboucha brusquement à notre gauche et, malgré nos efforts, a cassé son brancard gauche contre notre roue arrière gauche restée sans dégât ».

— C'est y ça.  
— Si on veut, mais vous auriez dû mettre qu'y courrait le type.

Les deux compères sortent du bureau, et une fois dehors le cocher ne peut pas se retenir, il en a gros sur le cœur, sa prime lui paraît compromise et il confie à son commis : « Tu vas voir qu'avec cet andouille-là, c'est encore moi qui vas avoir tort. »

L'Ancien.

## CROQUIS D'AUJOURD'HUI

### Histoire vraie

Un de mes amis, receveur sur l'autobus « BG », se présente à une dame pour percevoir le montant de sa place. La voyageuse le dévisage, paie, puis se ravisant le rappelle et lui demande : « Ne seriez-vous pas Monsieur Duvalleau ? » Le receveur lui répond poliment : « Non, madame, vous faites erreur, je me nomme Saint Magloire ». « C'est extraordinaire, dit la dame, vous ressemblez comme deux gouttes d'eau à cet excellent Duvalleau ; j'aurais été heureuse de le voir, car il a trouvé récemment un sac à main que j'avais perdu et c'est avec grand plaisir que je lui aurais remis de la main à la main un billet de 100 francs en récompense de sa probité. »

Saint Magloire devint soudainement pâle « C'est bien ça ma « poisse » dit-il, à part lui-même, c'est pas Duvalleau que je m'appelle, mais bien « Du ballot ». Et il se promet d'être plus circonspect à l'avenir.

Quinze jours après cet incident, Saint-Magloire étant en repos hebdomadaire, monte en civil dans le « BG » ; un solide gaillard lisait ou feignait de lire *L'Echo de la S.T.C.R.P.* sur la plateforme ; il aperçoit Saint Magloire, quitte sa lecture et soudain : « Dis donc, mon vieux ! tu n'es pas receveur ? — « Si » — « Tu ne t'appelles pas Dupont ? »

Saint Magloire se souvenant immédiatement de l'aventure du sac à main, flaire une récompense : « Oui, oui, oui, parfaitement, c'est bien moi Dupont ! » — Ah ! c'est bien toi, Dupont, s'écria l'autre en retroussant rapidement les manches de son veston et en envoyant un superbe « direct » sur l'œil gauche de Saint Magloire, prends donc celui-là en guise de bonification, ça t'apprendra à faire de l'œil à ma femme.

Un Receveur de Bagnolet.

# LE PROBLÈME DE LA CIRCULATION

## Les Moyens de Transport d'une Grande Ville Moderne

Si l'on avait à jeter les bases d'aménagement d'une grande ville, il serait rationnel de localiser les activités.

Toutes les affaires d'un même genre étant groupées, on peut traiter le maximum d'affaires dans le minimum de temps ; pour les achats, la clientèle n'aura que des avantages à trouver sûrement, dans un espace restreint, le plus grand choix pour un objet déterminé.

Il serait rationnel aussi de voir les zones d'activité ainsi spécialisées s'étendre dans une seule direction, ou si l'on veut, suivant un seul axe ; la ville aurait une largeur constante ; l'extension pourrait ainsi se faire indéfiniment, la même harmonie subsistant constamment entre les surfaces réservées aux différentes branches d'activité. Cette disposition a, entre autres, l'avantage de pouvoir doter chaque zone de moyens de transport qui restent toujours adaptés à ses besoins.

On remarquera, notamment, que la zone des approvisionnements généraux (stockage, halles, grands marchés d'alimentation) est raccordable aux moyens de transports massifs (voies ferrées et voies d'eau). La distribution, vers la zone résidentielle, ne comporte que des transports de détail. On assure ainsi un routage rationnel des approvisionnements depuis les lieux de production jusqu'aux lieux de consommation.

Cette disposition contraste étrangement avec celles des Halles de Paris que des intérêts particuliers tendent à maintenir dans une zone difficilement extensible, qui n'est raccordable à aucun moyen de transport puissant.

On assiste à cette anomalie, qui n'est pas faite pour abaisser les prix de revient, d'un double mouvement d'approvisionnement qui, chaque nuit, viennent de la périphérie vers le Centre pour refluer, quelques heures plus tard, du centre vers la périphérie, rendant d'ailleurs quasi impossible la circulation générale dans la zone centrale.

Si l'extension se fait dans toutes les directions, les zones centrales, plus anciennes, ne peuvent se modifier pour répondre aux besoins accrus, qu'au prix d'importants sacrifices financiers.

C'est cependant sous cette forme que se sont développées toutes nos villes.

Il serait tout à fait désirable que, dans ce cas, les zones d'activité, spécialisées, soient d'autant plus éloignées du centre qu'elles mettent en œuvre des quantités de matières plus importantes.

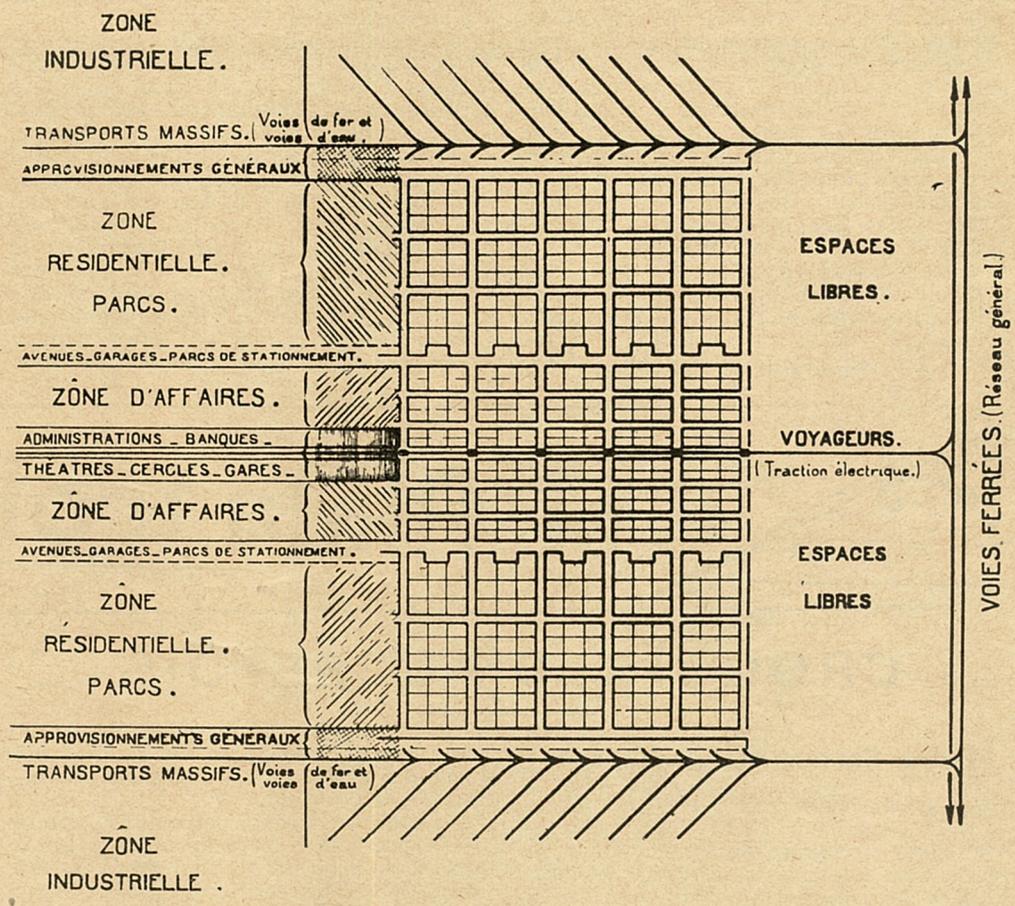
On aurait donc, en partant du centre :

- a) La zone des tractations proprement dites : Administrations publiques ou privées, grandes banques, Bourses de valeurs, Bourses de Commerce, etc. ;
- b) Puis, une zone concentrique, affectée aux commerces de luxe, aux spectacles, lieux de réunion ;
- c) Une zone affectée aux commerces, mettant en œuvre des matières de plus en plus pondéreuses : habillement, mobilier, alimentation ;
- d) Une zone résidentielle, avec commerces de détail et grands espaces libres ;
- e) Une zone réservée à l'aboutissement des moyens de transport, des approvisionnements généraux : gares, stockage des approvisionnements, grands marchés d'alimentation ;
- f) Dans la grande Banlieue, croitraient des cités satellites, à industries spécialisées.

On ne saurait trop répéter qu'une telle configuration, si elle est excellente pour le présent, ne réserve pas l'avenir ; les moyens des zones centrales deviennent rapidement insuffisants ; et, fatalement, de nouveaux centres d'activité mieux aménagés doivent se créer, au détriment des premiers ; on assiste à un véritable déplacement des activités.

Quoiqu'il en soit, les courants de circulation convergent vers les centres d'affaires.

Si nous considérons un de ces courants, nous remarquons que, au fur et à mesure qu'on se



rapproche du centre, le nombre d'« éléments circulants » se grossit en cours de route, des éléments provenant des voies latérales, à la manière d'un fleuve dont le débit s'enrichit le long de son cours, de celui des rivières qui y déversent leurs eaux.

Pour assurer, dans les meilleures conditions possibles, cette circulation convergente, il faut que, en chaque point, les possibilités de circulation soient d'autant plus grandes qu'on est plus près du centre.

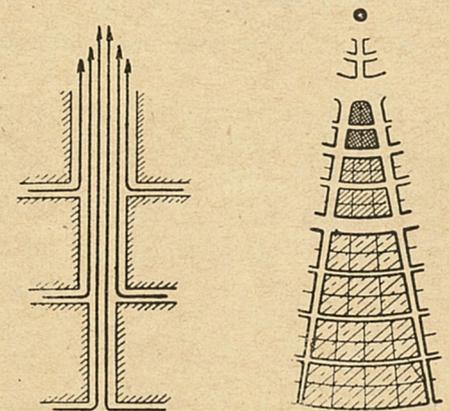
Autrement dit, il faudrait que la surface des chaussées convergentes croisse à partir de la périphérie vers le centre ; la partie centrale ne devrait comporter que des grandes avenues ou des places, dont les dimensions seraient conditionnées par le degré d'activité des différentes zones traversées et par le rayon extrême de la zone périphérique.

On conçoit donc que, à la suite d'extensions périphériques, les aménagements centraux ne soient plus adaptés à la nouvelle situation.

Si nous passons en revue, la situation actuelle de toutes nos villes, nous verrions combien elle diffère de la situation idéale ainsi schématisée, C'est que toutes nos vieilles villes ont été, primitivement, enfermées dans des enceintes de faible rayon, à l'intérieur desquelles on a d'abord songé à utiliser au maximum le terrain pour des constructions, la largeur des voies, à l'origine étant adaptée à l'activité de l'époque et au rayon primitif.

Quand, par suite d'extensions, l'enceinte a été reportée à une plus grande distance du centre, on a adapté à l'activité de l'époque et au nouveau rayon la largeur des chaussées dans la zone nouvelle, mais il a été impossible d'adapter à la

nouvelle activité la largeur des chaussées des zones préexistantes, plus rapprochées du centre. On conçoit qu'un tel ajustement ne puisse, pour des raisons financières, se faire qu'avec un important décalage dans le temps.



Aujourd'hui encore, on trouve, au centre de Paris, de nombreuses voies dont la largeur correspond aux enceintes de l'époque de Louis XIV et même de Philippe Auguste.

(à suivre)  
**A. ROUSSEL,**  
 Ingénieur A. M. E. S. E.  
 attaché à la Direction Générale  
 de l'Exploitation  
 et des Services Techniques



## VERS LE BONHEUR DES ENFANTS (suite)

### La Période Scolaire

#### L'école primaire.

**A** six ou sept ans, vous mettez votre enfant à l'école primaire.

Que ce soit un garçon ou une fille, il y a à prendre des précautions générales, qui sont les mêmes pour l'un et pour l'autre.

A l'école, il est en contact avec des enfants bien tenus et aussi avec d'autres qui sont peut-être négligés.

Surveillez bien sa propreté. Habituez-le à se laver lui-même les mains avant de manger et après qu'il a mangé. Examinez soigneusement sa chevelure tous les jours pour éviter les parasites.

Habituez-le à arriver à l'école et à rentrer à la maison à l'heure exacte. Il ne faut pas qu'il ait trop de temps pour rester dans la rue.

Lorsqu'il rentre à la maison, le soir, renseignez-vous sur ce qu'il a fait dans la journée ; examinez ses livres et ses cahiers ; veillez à ce qu'ils soient bien propres.

#### Les livres.

Il existe dans beaucoup d'endroits une coutume qui peut avoir de graves inconvénients : la commune fournit gratuitement les livres aux enfants. Ce serait bien si ces livres restaient la propriété de l'enfant, mais ils servent plusieurs années ; ils passent chaque année dans des mains et dans des maisons qui ne sont pas toujours bien propres ; ils finissent par être déchirés et désagréables à voir.

Faites un sacrifice qui est léger : achetez à votre enfant des livres neufs ? Ainsi vous éviterez la contagion possible, vous lui donnerez le grand plaisir d'avoir un joli livre et il sera mieux disposé à étudier que dans un livre mal-propre et déchiré.

#### L'étude.

L'école garde parfois les enfants jusqu'à 18 heures en « étude ». C'est commode pour les parents qui ne sont pas à la maison, mais c'est mauvais pour la santé de l'enfant.

Si vous pouvez vous en dispenser, ne le laissez pas à « l'étude ». Faites-lui étudier ses leçons et faire ses devoirs à la maison ; expliquez-lui patiemment ce qu'il ne comprend pas afin que jamais il ne se trouve découragé.

La mère ou le père qui instruit son enfant ou l'aide à s'instruire, le connaît mieux et sait mieux de quels soins il a besoin.

#### Devoirs et leçons à la maison.

Quand un enfant a travaillé en classe pendant six heures par jour, il a fourni un effort bien suffisant pour son âge.

N'insistez donc pas pour qu'il ait à faire des devoirs à la maison. L'étude des leçons suffit à occuper le temps dont il peut disposer.

Les parents demandent que l'enfant fasse des devoirs, parce que pendant ce temps il reste tranquille. Mais c'est une tranquillité nuisible à sa santé et sans profit pour son instruction.

Il est préférable de l'habituer, pour qu'il reste tranquille et aussi pour qu'il vous laisse tranquille, à faire de petits travaux manuels. Ce sera une distraction reposante et utile pour lui donner de l'habileté.

#### L'écolier à la maison.

Quand il sera plus grand, quand il sera capable d'un effort plus prolongé, il sera utile peut-être qu'il ait à faire à la maison du travail scolaire.

Prenez vos dispositions pour qu'il puisse le faire commodément.

S'il n'a pas une chambre à lui, réservez-lui, dans la pièce où vous vous tenez habituellement un coin tranquille où il aura ses livres, ses cahiers, ses instruments de travail, bien à portée de sa main et à l'abri des taches. Veillez à ce que l'éclairage soit suffisant pour que sa vue ne risque pas de s'affaiblir.

Surveillez sa tenue quand il lit et quand il écrit : ses yeux doivent être à 30 centimètres environ de son livre et de son cahier, sinon il se fatigue. S'il n'a pas une bonne vue, demandez conseil à un oculiste. Ne lui achetez pas des lunettes sur le seul conseil du marchand.

La mauvaise position des enfants quand ils travaillent en classe ou à la maison est la cause de la myopie, des dos ronds, des épines dorsales déviées, des épaules inégales, de la poitrine étroite.

En été, faites travailler votre enfant devant la fenêtre ouverte. Il aura peut-être quelques distractions, mais si vous exigez qu'il fasse son travail quand même, ces distractions contribueront à empêcher la fatigue.

Il faut d'ailleurs que l'enfant devienne capable de faire son travail sans s'occuper de ce qui se passe autour de lui ; c'est une qualité qui lui sera utile pendant toute sa vie, quelle que soit sa profession.

#### Les lectures à la maison.

Indépendamment des leçons de l'école, votre enfant peut s'instruire à la maison par la lecture de bons livres qu'il empruntera à la bibliothèque de l'école.

Il peut lire aussi, pour se distraire, des livres qui n'ont pas un but absolument instructif.

Vous devez vous assurer que ses lectures sont bonnes. On publie de notre temps une quantité considérable de livres sans valeur pour la formation et le perfectionnement intellectuel et moral des jeunes gens ; on en publie aussi qui sont franchement mauvais, parce qu'ils donnent aux enfants et aux jeunes gens des idées qui ne sont pas en rapport avec leur âge et leur condition.

Les enfants achètent volontiers des journaux illustrés qui ne contiennent que des histoires stupides, invraisemblables ou immorales ; cela trouble leur imagination, gâte leur esprit et leur cœur et leur donne le désir de mal faire.

Faites-leur comprendre que c'est de l'argent mal employé et qu'ils feraient mieux d'acheter des revues peut-être plus coûteuses, mais qui

leur donneraient de bonnes idées, qui leur indiqueraient des travaux manuels faciles et agréables, des amusements intelligents.

Ils devraient aussi acheter de temps en temps un bon livre ; ils se feraient ainsi une petite bibliothèque qu'ils auraient plaisir à revoir et profit à consulter.

#### L'accord des maîtres et des parents.

Les enfants donnent parfois beaucoup de peine aux parents et aux maîtres et maîtresses des écoles, parce qu'il n'y a pas entre maîtres et parents l'accord nécessaire.

Une éducation ne se fait pas par l'action isolée de ceux qui en sont chargés. Tout irait mieux pour les uns et pour les autres s'ils se connaissaient bien. Ils ne peuvent se mettre d'accord que s'ils parlent souvent entre eux de la conduite et du travail des enfants. Si cet accord n'existe pas dans tous les cas dont ils ont à s'occuper, l'éducation de l'enfant est retardée ou manquée.

Malheureusement, ni les uns ni les autres ne peuvent se faire des visites fréquentes. Mais il y a dans certaines écoles un « Livret de correspondance » où sont inscrites les notes et les appréciations des maîtres, ainsi que les observations des parents. Si ce livret existe, ne manquez pas d'en prendre connaissance avec attention ; écrivez vous-mêmes ce que vous pensez de votre enfant et faites que toujours votre action et celle du maître soient d'accord.

N'oubliez pas que le maître vous représente et vous remplace dans l'instruction et l'éducation de votre enfant. Ayez confiance en lui ; ne diminuez pas son autorité par des critiques qui sont peut-être justifiées, mais qui risqueraient de faire croire à votre enfant que vous lui donnerez toujours raison contre son maître.

#### Utilité de l'instruction.

Vous voulez certainement que votre fils, votre fille, soient instruits autant que cela est possible. Vous avez raison. Ils obtiendront le certificat d'études primaires ; cela est tout à fait nécessaire. Mais peut-être voudrez-vous les faire instruire davantage pour qu'ils soient plus qu'un ouvrier ou une ouvrière.

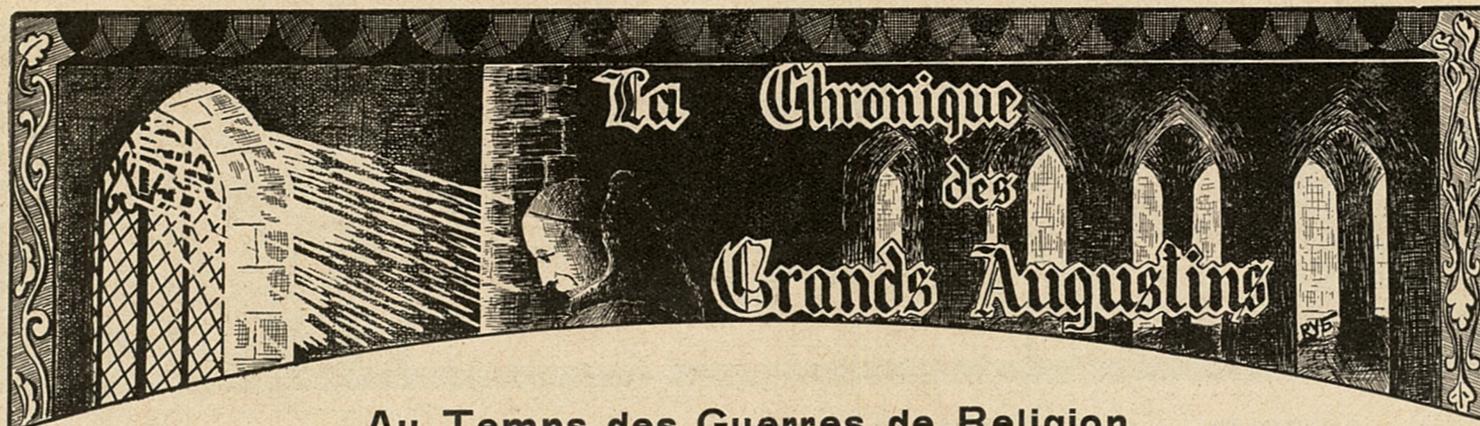
Ne vous risquez pas à les faire instruire sans être bien sûrs qu'ils peuvent profiter de cette instruction, sinon vous dépenserez de l'argent inutilement, vous manquez de leur en faire gagner et, en fin de compte, ils auraient des déceptions. Vous les auriez rendus malheureux en voulant faire leur bonheur.

Soyez bien persuadés que vos enfants seront plus heureux dans une situation modeste en rapport avec leurs capacités que dans une situation supérieure dans laquelle ils ne pourraient pas se maintenir sans laisser voir qu'ils ne sont pas, comme on dit « à la hauteur ».

(A suivre).

A. BOSTSARRON,

Inspecteur de l'Enseignement Primaire.



Au Temps des Guerres de Religion

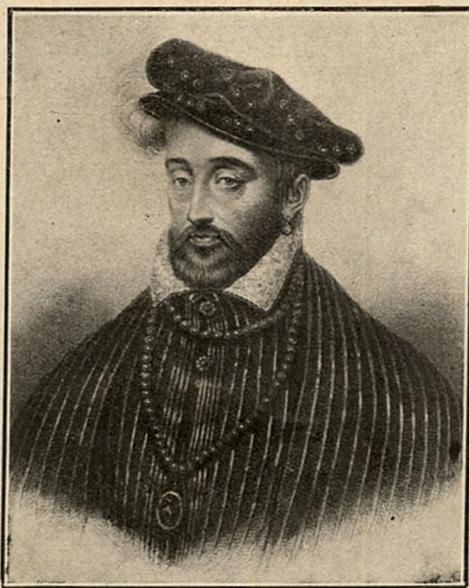
## UNE SÉANCE DU PARLEMENT AU COUVENT DES GRANDS-AUGUSTINS

PASSER en revue les personnages qui trouveront leur sépulture à l'endroit même où s'éleva aujourd'hui le siège social de la S.T.C.R.P., eût constitué une chronique macabre, et nous avons pris soin, pour éviter cet écueil désagréable, de ressusciter, pour ainsi dire, les morts, de les montrer vivants au milieu de l'époque où ils agissaient, de les replacer dans le cadre des événements où ils jouèrent un rôle.

Ainsi, nous avons traversé près de trois siècles et nous sommes arrivés à un fait qui s'est passé au couvent des Grands-Augustins, et dont les conséquences furent particulièrement tragiques, puisque, d'après la majorité des historiens, il fut le point de départ des violences qui s'échangèrent, pendant un siècle, entre protestants et catholiques.

Que nous soyons catholiques, protestants ou libres-penseurs, nous avons autre chose à faire, au siècle de la liberté de conscience, qu'à nous reprocher les actes violents de nos ancêtres, plus ou moins fanatiques, et d'une mentalité à l'antipode de la nôtre. Regardons l'histoire avec sérénité.

Aux environs du 1<sup>er</sup> janvier 1559, le roi Henri II, protecteur de la religion catholique, alors religion d'Etat, ayant appris que, *malgré sa défense*, les huguenots se rendaient, le soir, au Pré-aux-Clercs, pour y chanter des psaumes traduits en vers, par le poète Clément Marot, et mis en musique par Guillaume Franc, se fâcha et demanda au Parlement (qui n'était pas, en ce temps-là, ce qu'il est aujourd'hui : il constituait alors la suprême cour de justice)



Henri II, roi de France, fils de François I<sup>er</sup> (1519-1559)

d'envisager les mesures qu'il conviendrait de prendre, pour réduire à l'obéissance, les délinquants.

Le Parlement fut appelé à en délibérer et tint séance, le mercredi (1) 10 juin 1559, aux Grands-Augustins, où siégeait alors le Parlement. Le Palais de Justice était occupé par les ouvriers chargés d'en décorer la grande Salle, où devait avoir lieu le banquet nuptial qui suivrait le mariage d'Elisabeth, fille d'Henri II, avec Philippe II, roi d'Espagne.

Grave délibération ! L'opinion du roi était qu'il fallait mettre à mort les réfractaires. Qu'allait décider le Parlement ? Le procureur général posa nettement la question. « Jusqu'ici, dit-il, la répression a été inefficace ; faut-il cesser de sévir, ou sévir davantage ? »

Les magistrats é mirent trois avis différents.

Aimar de Briçonnet, s'appuyant sur un passage de la *Vie de Saint Martin de Tours*, par Sulpice Sévère, laissa entendre que la douceur ne servirait à rien, et, qu'en fin de compte, il faudrait en venir à la rigueur. Autant valait commencer tout de suite par la fin. Mais il fut seul d'une opinion aussitôt étouffée par ses collègues.

La grosse majorité se prononça pour la tolérance.

(1) Le mercredi, d'où le nom de *mercuriale*. Ce genre de séance fut institué par Charles VIII, et confirmé, par Louis XII. C'étaient des séances disciplinaires, où le ministère public appelait à comparaître les magistrats. On leur demandait s'ils avaient accompli leur devoir, et des censures étaient prévues contre ceux qui l'avaient mal compris, ou mal suivi.

Une demi-douzaine de magistrats sortit du cadre de la discussion et poussa une attaque violente contre l'Eglise romaine et contre le roi.

Henri II, sans doute tenu au courant des opinions qui, depuis deux longues heures, se manifestaient, et se rendant compte que la tolérance, c'est-à-dire l'impunité, allait l'emporter sur la répression, bouillait d'impatience, et, n'y tenant plus, malgré le sage Vieilleville, son conseiller, qui le suppliait de ne pas faire, en personne, « l'office d'inquisiteur », il résolut de se rendre au Parlement.

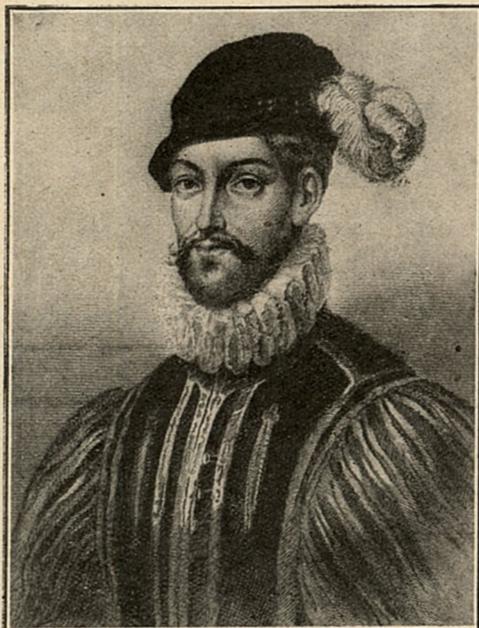
Il partit, accompagné du prince de Montpensier, du connétable de Montmorency, du maréchal de Saint André, des cardinaux de Guise, de Lorraine et de Bourbon.

Quand il entra, le Parlement se leva pour le saluer ; puis, ayant occupé un fauteuil, et sa suite ayant pris place, sur des sièges, le Garde des Sceaux, Bertrand, déclara que la volonté royale était que le débat continuât, comme si elle n'était pas là.

Mais, précisément parce qu'elle était là, la séance prit une allure beaucoup moins favorable, non pas aux mesures de conciliation — il n'y fallait pas songer — mais aux idées de tolérance.

Un peu de psychologie permet de s'expliquer cette transformation.

En effet, aux temps de troubles, de disputes, de discussions, chacun des antagonistes, per-



Gabriel de Lorges, comte de Montgomery, Capitaine de la Garde Ecossaise de Henri II.



Philippe II, Roi d'Espagne.

suadé qu'il possède la vérité, est heureux de l'occasion qui s'offre à lui de la faire briller aux yeux de l'autorité. « Ah ! si l'autorité était renseignée, elle me donnerait raison, mais ignorante, elle me donne tort ». D'où, comme conclusion, la véhémence des interventions ; la véhémence est mère d'imprudence, voire de violence. Ajoutez à cela, qu'en la circonstance, certains antagonistes, en mal d'avancement ou propriétaires d'une âme de courtisan, s'avisent de laisser parler leur ambition, et les voilà, eux aussi, enfourchant la véhémence, pour soutenir l'opinion royale.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si la pondération relative, qui avait régné dans la première partie de la séance, fut remplacée, dans la seconde partie, en présence du roi, par une violence de langage, par des opinions et des thèses qui sentaient la lutte à la fois sournoise et discourtoise d'un côté, et, de l'autre, la bataille sanglante.

Pour être tolérant, il faut être calme. Or, on vit monter les fumées de la révolte, de la colère, de la violence, de l'insulte, toutes fumées qui annonçaient, en ce temps-là, celles des bûchers.

Quelques conseillers, les présidents : Harlay de Champvallon, Séguier, de Thou, seuls, restèrent maîtres d'eux-mêmes, et s'en remirent à la sagesse de la cour ; blasés par l'âge, et peut-être doux par tempérament, ils représentèrent une minorité digne du XX<sup>e</sup> siècle.

Mais les autres ! Quels fanatiques ! Si pour s'exprimer, ils employèrent la parole, ils plaident, moralement, à coups de poings.

Le président Le Maistre donna comme exemple au roi celui de Philippe-Auguste qui, pour le salut de la religion et de son âme, fit brûler, en un seul jour, plus de 600 Albigeois. Rien que cela !

Antérieurement, Aymar de Briçonnet avait été, comment faut-il dire ?... plus délicat.

De l'autre côté, Anne du Bourg, prêtre « catholique » n'y alla pas par quatre chemins, et, protestant de cœur, s'écria : « Qui donc envoie-t-on à la mort ? Ceux qui n'ont commis d'autre crime que d'avoir, à la lumière de la Sainte Ecriture, découvert la turpitude romaine, et réclamé une salutaire réforme ».

La « turpitude romaine », c'était l'Eglise de l'Etat.

Le roi, certainement, regrettait d'être venu ; cependant, il n'était pas au bout de ses désillusions.

Anne du Bourg, de plus en plus éloquent, parla des scandales de la Cour de France, de la licence, des parjures, des débauches qu'on y voyait, de l'adultère qui y régnait.

Il avait largement franchi les bornes de la prudence. L'adultère, c'était Henri II, dont les amours coupables avec Diane de Poitiers étaient de notoriété publique.

Henri II écouta froidement ; pas un muscle de sa face ne trahit la violente colère qui brûlait son cœur.

En fin de séance, il y eut deux opinions : celle des magistrats qui parlèrent de suspendre la mesure de violence contre les luthériens, et celle de ceux qui voulaient les maintenir. Puis, il y eut l'opinion du roi, plus solide après qu'avant la séance, et qu'il exprima *illico*, en faisant arrêter Anne du Bourg et du Faur, son complice. Le connétable de Montmorency fut chargé de la commission, et le capitaine de Montgomery, un fervent protestant, l'exécuta, en conduisant « ses amis » à la Bastille.

Le lendemain, — remords de roi ! — six conseillers : Paul de Foix, Antoine Fumée, Eustache de la Porte, Viole, du Ferrier et du Val qui avaient dit tout ce qu'avait dit Anne du Bourg, mais un peu plus poliment, furent décrétés d'arrestation ; les trois premiers furent embastillés, les trois autres, plus mallins, prirent à temps la clef des champs.

Que devinrent les principaux personnages de ce duel oratoire, ou plutôt de cette séance, où le vent de l'intolérance souffla en tempête ?

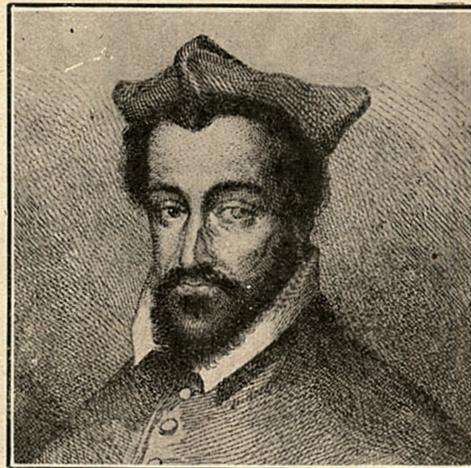
Un tribunal fut nommé pour juger Anne du Bourg.

Anne du Bourg récusait ses juges, puis, fit profession de luthérianisme et ensuite, de calvinisme. Con vaincu d'hérésie, et étant prêtre, il fut condamné à la dégradation des Saints



Le combat des Tournelles (10 juillet 1559), où le Capitaine comte de Montgomery blessa mortellement le roi Henri II.

Ordres. Il en appela au Parlement, à l'archevêque de Sens, à celui de Lyon ; debouté de partout, il dut subir la dégradation ecclésiastique, et, pendant la cérémonie, déclara qu'on lui faisait plaisir de le dépouiller du signe de la bête. (C'était le signe de la papauté, d'après Calvin). L'électeur palatin voulut alors le placer à la tête de l'Université d'Heidelberg. A cet effet, il demanda, par lettre, sa grâce au roi François II. Sans doute, l'eût-il obtenu, si le président Minard qu'Anne du Bourg avait récusé en vain, comme juge, n'avait été tué d'un coup de pistolet, le 12 décembre, en revenant de siéger, au moment où il rentrait chez lui, rue Vieille-du-Temple.



Le Cardinal de Lorraine

Anne du Bourg l'avait, dit-on, menacé. C'est possible. En tous cas, cet assassinat empêcha la grâce demandée par l'électeur palatin, et fut cause de l'ordonnance dite « Minarde », par laquelle, de la Saint-Martin à Pâques, les séances du Parlement devaient finir à 4 heures, le crépuscule étant néfaste aux juges qui rentrent chez eux.

C'est le 21 décembre 1559 qu'Anne du Bourg fut pendu et brûlé, en place de Grève, pour être réduit en poudre et dispersé.

Henri II était mort cinq mois auparavant, dans un tournoi organisé en l'honneur du mariage de sa fille, aux Tournelles (10 juillet 1559). Vainqueur de presque tous les joueurs, il s'aperçut, à la fin du tournoi, que deux ou trois lances étaient encore intactes, et, entre autres, celle de Gabriel de Montgomery (le protestant qui avait embastillé du Bourg) et il voulut continuer le tournoi. Montgomery hésitait ; le roi insista. On sait la suite ; Henri II eut un œil crevé par la lance de Montgomery ; pendant onze jours il agonisa, et céda le trône à François II.

Nous ne le jugerons pas. Il employa, pour maintenir la religion catholique dans ses états, les mêmes procédés qu'employa Henri VIII d'Angleterre, pour détruire la dite religion dans les siens et pour la remplacer par l'anglicanisme.

Les conseillers au Parlement arrêtés en même temps que du Bourg furent tous relâchés, et même, deux d'entre eux retrouvèrent leur situation.

Quant à Montgomery, il raconta, en vers, la mort du roi, ainsi qu'il suit :

Par un fatal destin,  
Le roy voulant s'ébattre,  
Me dist par un matin,  
Qu'à moy voulait combattre.  
Par son commandement,  
Fus armé vistement.  
Sans penser à nul vice,  
De ma lance un éclat  
Roïde, pointe et plat,  
Le tua dans la lice.

Puis, il se battit vaillamment pendant 15 ans pour le parti protestant, soutenu par l'Angleterre et la Navarre. (Il vint notamment au secours de la Rochelle). Fait prisonnier à Domfront, le 27 mai 1574, il fut condamné à mort, et eut la tête tranchée à Paris, comme conspirateur contre la sûreté de l'Etat, le 26 juin 1574

Le 53<sup>ter</sup>, du Quai des Grands-Augustins est aujourd'hui beaucoup moins agité qu'autrefois ; ceux qui y travaillent n'ont, en effet, d'autre souci que celui de collaborer dans le maximum d'harmonie et de tolérance réalisable, et si quelques-uns d'entre eux sont encore conduits à la Bastille, c'est par le moyen d'un « Omnibus spécial » et sans l'escorte de Messire de Montgomery.

Henri MOUROT,

Administrateur-Fondateur  
de la Société d'Histoire et d'Archéologie  
de la banlieue Sud-Est.

## LES CONSEILS DU DOCTEUR

### PROPOS DE CHIRURGIE : L'APPENDICITE

Vous avez tous entendu cette histoire : un ami fait un bon repas le soir : on mange, on boit ferme. Mais la nuit, tout à coup, notre ami n'est pas bien : envies de vomir, il vomit ; il a mal au ventre un peu partout ; le matin, un peu de fièvre ; le médecin vient ; il presse sur le ventre : « Aïe ! à droite là, ça me fait mal !... » C'est une crise d'appendicite ; on va attendre : « Mettez une vessie de glace sur le ventre, restez à la diète et on verra ! » La fièvre baisse, tout s'apaise, la grande flambée s'est éteinte. Prenez bien garde qu'elle ne se rallume bientôt !

Qu'est donc cette appendicite que tant de gens ont eu, ont ou auront ? C'est l'inflammation de l'appendice.

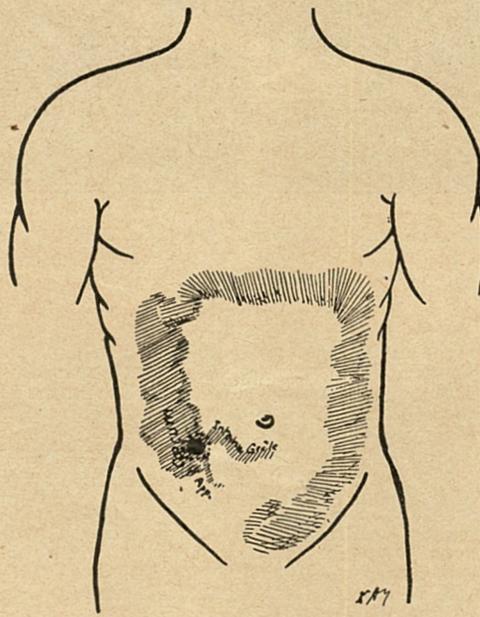
L'appendice est un petit cul de sac de l'intestin, collé là comme un doigt de gant sur le côté du gros intestin, juste après la fin de ce qu'on appelle l'intestin grêle. En général, menu comme le petit doigt, il a malgré sa petite taille pas mal de morts sur la conscience. Sa forme, sa position en font, vous le comprenez aisément, un réservoir où s'accumulent des produits septiques ; les microbes y pullulent dans un petit sac où rien ne les vient balayer et un jour, après un excès de table, des fatigues, mille causes ou pas de cause, l'appendice s'enflamme : un abcès se développe dans ce petit cylindre ; tout s'irrite dans le voisinage et si la poche se crève, la péritonite apparaît et le malade succombe ; si au contraire, on arrive à temps pour enlever cet appendice, on évite en général ces graves accidents.

Si donc on a bien affaire à une appendicite, il faut débarrasser le malade de cet organe désormais dangereux pour lui. Mais les signes ne sont pas toujours aussi nets que je vous les décris. Souvent il n'y a pas de crise ; depuis très longtemps un malade ressent une pesanteur après avoir mangé. Gonflé, l'estomac ballonné, il a des bouffées de chaleur, il est tout rouge après son repas ; on lui dit qu'il mange trop vite, qu'il a une « descente de l'estomac ». Et puis, il se met à rendre un peu de bile de temps en temps, et un jour, en l'examinant mieux on trouve une douleur assez forte dans le ventre à droite ; on fait une radiographie qui confirme qu'il s'agit bien d'une appendicite chronique.

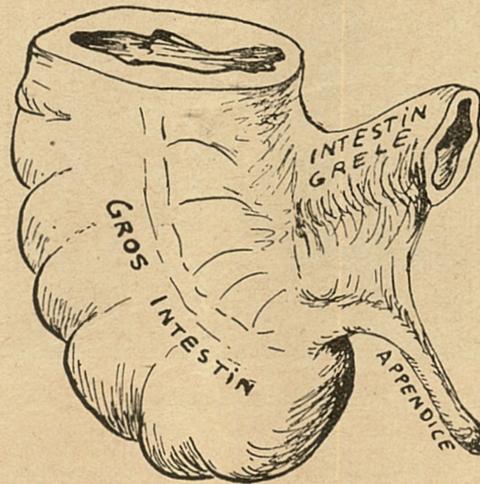
Cet autre, un apprenti qui part tôt dans la nuit, est fatigué depuis quelques mois ; il a maigri, il toussote ; il n'a mal nulle part, mais « ne se sent pas bien ». — « Il fait de la tuberculose » disent les copains. On l'examine bien, on ne trouve rien, sauf au ventre une douleur : appendicite.

Un petit garçon est pris de fièvre ; il a toussé sans arrêt toute la nuit ; au matin : 40°. Un point de côté, quelques vomissements ; le médecin l'ausculte : « Peut-être

ici en bas, respiration diminuée, mais ce n'est pas bien net ; il doit commencer une pneumonie — Attente — le lendemain il vomit à nouveau, le pouls est moins bon ; on trouve une douleur forte dans le ventre : la pneumonie était une appendicite.



La zone douloureuse



### L'APPENDICE

Que dire alors de ces « indigestions » des enfants, appendicites sérieuses que les parents, croyant bien faire, rendent terri-

blement graves ? Il fait beau, une jolie journée à la campagne ; le petit court tout seul dans les prés ; les cerises sont rouges à point ; on en mange tant qu'on peut et maman ne regarde pas. Mais la nuit, c'est moins drôle : notre gosse vomit plusieurs fois, a mal au ventre : « T'as une bonne indigestion et tu ne l'as pas volée ; ça t'apprendra à te bourrer avec des cerises ; si demain c'est pas passé, je te donne une purge ! » L'après-midi la douleur se calme ; le lendemain : la purge. Mais de nouveau le petit va mal ; la fièvre monte, les vomissements reprennent, il crie qu'il a mal au ventre ; la figure est toute pincée, on court à l'hôpital : le petit avait fait une crise d'appendicite et la purge a fait rompre l'appendice ; c'est la péritonite, l'opération tout de suite et après... les jours d'angoisse, si le petit en revient !

Vous voyez donc combien l'appendicite est trompeuse, et sous quels aspects inattendus ce petit organe, longtemps silencieux, peut un jour manifester sa présence. Aussi tirez de ceci des enseignements pratiques :

— Méfiez-vous chez les enfants des « indigestions » avec douleur dans le ventre, surtout à droite. Appelez un médecin, et surtout ne purgez pas votre enfant avant sa venue.

— Si l'un des vôtres souffre dans le ventre et vomit, appelez un médecin. En attendant sa venue, mettez des compresses chaudes sur le ventre, ou si vous le pouvez une vessie de caoutchouc contenant de la glace (en plaçant une flanelle entre la vessie de caoutchouc et le ventre, par peur de gelure) et n'alimentez pas votre malade avant l'arrivée du médecin, sauf avec quelques gorgées de liquide.

— Le médecin venu, suivez ses conseils :

Si la crise a été très peu violente, sans fièvre, qu'elle s'apaise vite, vous pouvez attendre, suivre un régime, mais vous faire opérer à la moindre alerte.

Si la crise a été forte, faites-vous opérer après quelques semaines de repos et de régime.

Si la crise est grave, sachez que de la précocité de l'opération peut dépendre votre vie et ne retardez pas, par votre faute, l'opération urgente et nécessaire.

D<sup>r</sup> ADRIEN MEZTGER.

Chef de Clinique Chirurgicale à la Faculté de Médecine, Chirurgien de la S.T.C.R.P.

**Nota.** — Une Consultation de Chirurgie et de Gynécologie (maladies des femmes) a lieu le mardi et le jeudi à 14 heures, à la Station Centrale Médicale, 118, rue du Mont-Cenis.

Les agents peuvent demander à leur médecin de Centre d'y être présentés sans se faire mettre en feuille de maladie.



La loi portant dégrèvements d'impôts votée le 26 Avril par la Chambre des Députés a été promulguée dès le lendemain au Journal Officiel.  
L'art. 5 de la loi stipule qu'à partir du 1<sup>er</sup> Juillet

1930, l'impôt de transmission, déjà ramené dès le 1<sup>er</sup> Janvier dernier de 0,50 à 0,40 % sera à 0,25 %.  
L'art. 7 porte que le taux de l'impôt sur le Revenu des Capitaux mobiliers, fixé à 18 % est réduit à 16 %.  
Ces dégrèvements qui ne représentent que le début

de mesures fiscales à prévoir plus larges dans l'avenir n'en sont pas moins appréciables pour le revenu, tandis que l'application d'un tel programme n'a pas d'autre objet que d'encourager les capitaux à se fixer d'une manière durable sur les valeurs mobilières.

Le Conseil général de la Banque de France a, dans sa séance du 1<sup>er</sup> Mai, abaissé le taux de l'escompte de 3 à 2 1/2 % : on n'avait pas vu le taux officiel de l'escompte à un tel prix bas depuis 1898. Pour le capitaliste, c'est là une mesure qui ne peut que renforcer les raisons de la bonne tenue, voire même de la hausse normale des titres.

Présentant seulement comme possible ce mouvement justifié du marché financier, en face des circonstances que nous venons d'exposer, nous voudrions établir aujourd'hui l'avantage matériel immédiat que vont trouver dans leurs revenus les détenteurs de valeurs mobilières, à la suite de l'abaissement des droits fiscaux.

Prenons un titre d'une valeur de 400 francs donnant lieu à une répartition annuelle de 15 fr. bruts :  
Voici comment s'établira à l'avenir le montant net du revenu de cette Action ou Obligation.

Rapport brut .....	Fr. 15
Impôt sur le Revenu 16% sur 15 fr. ...	2.40
Impôt de Transmission 0,25% sur 400 1 »	
Total des Taxes .....	3.40
Le rendement net sera ainsi à l'avenir..	Fr. 11.60

Sous le régime ancien, on décomptait ainsi les impôts :

Impôt sur le Revenu 18% sur 15 fr. ...	2.70
Impôt de Transmission 0,40 sur 400fr. ...	1.60
Le total des Taxes .....	Fr. 4.30
à prendre sur un revenu brut de ... 15. »	
laissait un revenu net de .....	10.70

Ce revenu net de 10,70 était déjà renoncé de 0,20 depuis le début de l'année courante, par suite d'un premier abaissement du taux de transmission de 0,50 à 0,40 %.

Sur les conditions appliquées pour l'année 1929, le dégrèvement total s'établit donc à 1,10 pour un revenu de 11 fr. 60, c'est là une amélioration de 10 % dans le revenu.

Est-ce à dire pour cela que le prix des titres devra s'améliorer dans la même proportion ? On pourrait l'admettre, si les revenus en pourcentages de beaucoup de valeurs n'étaient relativement faibles, ce qui peut réduire l'importance de la reprise.

Toutefois, pour les Obligations que nous avons précédemment indiquées comme celles à distinguer plus particulièrement pour les épargnants et les petits capitalistes, ce rendement complémentaire fortifiera sérieusement la valeur de leur portefeuille.

Nous donnons ci-contre le rendement net actuel de nos Rentes, qui toutes peuvent encore être acquises, et de quelques bonnes obligations : Ville de Paris ; Foncières et Chemins de fer qui joignent à un rendement appréciable (décompte du rendement net établi sur les taxes nouvelles) une prime de remboursement souvent intéressante.

DESIGNATION	COURS	RENDEMENT NET APPROXIMATIF
Rente Française 3 % .....	87,50	3,50 %
— — 3 % amortissable. .	91,10	3,28 %
— — 3 % —	—	3,68 %
— — 5 % 1915-1916 ...	102,40	4,88 %
— — 4 % 1917 .....	101,45	4,00 %
— — 4 % 1918 .....	100 »	4,00 %
— — 5 % 1920 amort. (remb. à 150) ....	133,25	3,75 %
— — 5 % 1920 amort. (remb. à 150) ....	—	4,00 %
— — 6 % 1920 .....	104,70	5,86 %
— — 1925 (4 % minimum (avec garantie de change) .....	128, »	4,10 %
Rente Française 5 % 1928 .....	102,50	4,87 %
Bons du Trésor 5 % 1924 .....	710 »	3,53 %
— — — — —	—	4,52 %
Obligations 4 1/2 % Caisse Autonome d'amort. (remb. à 1.000 fr.).....	1.004 »	4,50 %
Obl. Etat 5 % 1919 .....	463 »	4,35 %
— Ville Paris 3 % 1910 (remb. à 400 francs).....	—	4,55 %
— Ville de Paris 3 % 1910 (remb. à 400 francs).....	320 »	2,90 %
— — — — —	—	3,25 %
Obl. Foncière 3 1/2 % 1913 .....	415 »	3,28 %
— — — — —	—	3,50 %
Obl. Fonc. 7 % 1926 (remb. à 1.000) .....	725 »	4,42 %
— Est 3 % nouvelle .....	390 »	5,05 %
— — — — —	—	3,00 %
Obl. P. L. M. 3 % (fusion anc.) .....	377 »	3,80 %
— — — — —	—	3,12 %
— P. L. M. 5 % .....	464 »	3,95 %
— — — — —	—	4,27 %
— Midi 3 % ancienne .....	376 »	4,39 %
— — — — —	—	3,12 %
— Nord 3 % ancienne .....	396 »	3,95 %
— — — — —	—	3,00 %
— Orléans 4 % .....	433 »	3,95 %
— — — — —	—	3,63 %
— — — — —	—	3,96 %

Ces divers types de nos Rentes nationales et les obligations retenues ci-dessus. peuvent faire l'objet d'un emploi judicieux donnant toute sécurité de placement, et pour la plupart d'entre eux progression du capital.

## AMICALE MOTOCYCLISTE ET AUTOMOBILISTE DES TRANSPORTS

L'approche des beaux jours aura donné à l'Amicale Motocycliste et Automobiliste des Transports, une activité peu commune.

Au 1<sup>er</sup> mai, cette Amicale qui est peut-être actuellement l'un des Groupements corporatifs Motocyclistes, le plus important de Paris comptait un effectif de 140 membres actifs. La plupart des catégories de Personnel de la T.C.R.P. y sont représentées, et les avantages offerts aux sociétaires, remboursent largement la modeste cotisation annuelle de 25 francs.

Nous avons eu l'honneur et le plaisir de recevoir les adhésions de M. Champetier de Ribes, Directeur du Personnel, comme Président d'Honneur de notre Amicale ; de MM. Baille, Inspecteur Divisionnaire et Lecomte, notre distingué Gérant de L'Echo de la T.C.R.P. comme membres d'honneur.

Voici notre « Calendrier Sportif et Touristique », pour Juin :

**Dimanche 15 juin.** — Sortie sur Montreaux ; départ Porte d'Italie à 7 heures. Itinéraire : Juvisy, Fontainebleau, Moret, Montreaux ; retour par Melun, Brie-Comte-Robert, Porte de Charenton.

**Jeuudi 26 et Vendredi 27 juin.** — Sortie de 2 jours sur le Havre. Départ Porte Maillot à 6 h. 30. Itinéraire : Saint-Germain, Vernon, Gaillon, Rouen, Yvetot, Bolbec, Harfleur, Le Havre (visite des Bassins et de la Plage de Sainte-Adresse). Retour le 27, par Harfleur, Bolbec, Rouen, Fleury, Ecouis, Pontoise, Saint-Denis, Porte de la Chapelle.

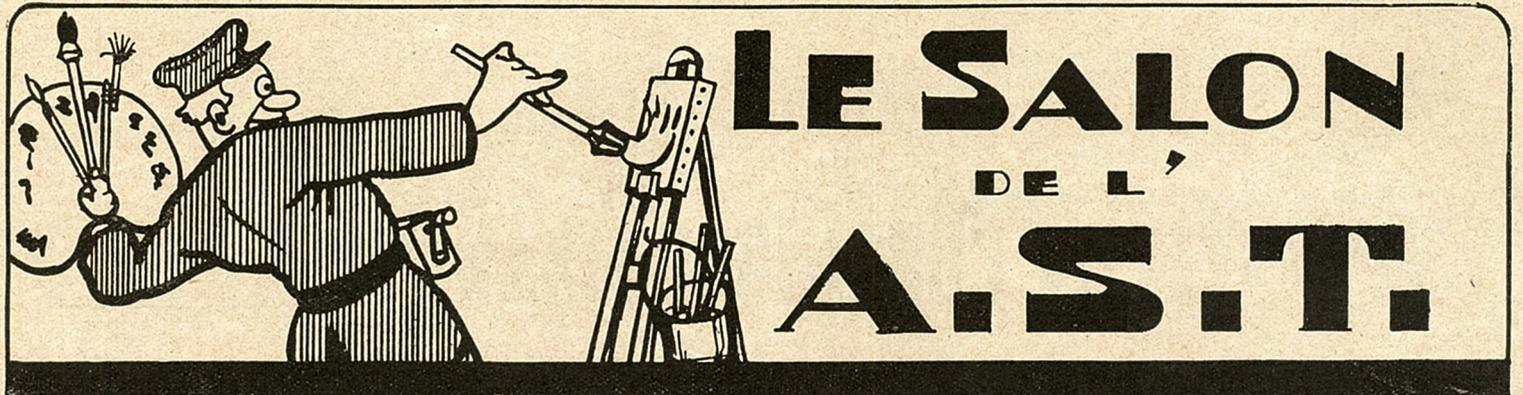
Rappelons que le 9 juin (Lundi de Pentecôte), la Commission Sportive de l'A.M.A.T. met en compétition, pour la première fois, un Challenge interclub dit : « Coupe de l'A.M.A.T. ».

Cette épreuve qui se disputera sous forme de Rally Régularité a été organisée avec le concours de L'Echo de la S.T.C.R.P. et du grand quotidien, ami des Sports, Le Petit Journal.

En voici les principales lignes : Départ 7 heures à Boissy-Saint-Léger (gare), Coubert, Nangis-Provins et retour par le même itinéraire. Le contrôle fixe se fera à Provins ; un contrôle secret est prévu au retour sur une fraction de route située entre Nangis et Coubert. Ajoutons que de nombreux et jolis prix viendront récompenser les concurrents les mieux placés.

Pour tous renseignements concernant l'A.M.A.T., écrire ou s'adresser à la Permanence qui se tient tous les vendredis de 21 heures à 23 heures au Siège Social : 132, avenue de la République, à Paris.

Le Président de l'A.M.A.T.  
P. BOLOT.



## UNE BRILLANTE MANIFESTATION D'ART

Le Salon 1930 de l'A.S.T. installé pour la cinquième fois, s'est tenu du Lundi 28 Avril au Dimanche 4 Mai, dans la Salle du Conseil d'Administration de la S.T.C.R.P., et a obtenu un grand succès. Les exposants avaient répondu plus nombreux encore que les années précédentes aux appels des organisateurs qui eurent à classer plus de trois cents œuvres diverses entrant dans les catégories de : Peinture à l'huile, fusain, sanguine, sculpture, aquarelle, ouvrage de dames, photographie, arts appliqués, crayons et dessins à la plume, etc...

L'ouverture du Salon a eu lieu le lundi 28 avril à 14 h. 30, sous la présidence de MM. Costes, Secrétaire général ; Bacqueyrise, Directeur général de l'Exploitation et des Services Techniques de la S.T.C.R.P., et de M. Apscher, Chef de Service des Transports à l'Hôtel de Ville, remplaçant M. Jayot Directeur général de l'Extension, de l'Inspection générale et des Transports.

Au nom du Conseil, M. Arthur Bleuse, Président de l'A. S. Transports, dont on lira plus loin le discours d'inauguration, remercia les personnalités présentes, d'avoir bien voulu faire à l'association sportive, l'honneur d'assister à la cérémonie d'ouverture de son modeste Salon artistique.

La visite du Salon commença aussitôt ; nos dirigeants n'eurent que des éloges à adresser à tous les exposants qu'ils félicitèrent, d'ailleurs personnellement. L'inauguration officielle se termina vers 16 heures.

Durant toute la semaine d'exposition, de nombreux visiteurs se présentèrent au Salon. Tous se montrèrent enchantés du bon goût et de l'excellente qualité des œuvres de nos artistes.

Le classement par catégorie d'art a été effectué par un jury constitué en dehors de la Société et composé de MM. Robert Rey, conservateur du Palais de Fontainebleau ; Ravel, artiste peintre ; Quizet, artiste peintre ; Mlle L. Gaullieur, artiste peintre ; Daniel Girard, artiste peintre et graveur.

Les membres du Jury ont adressé toutes leurs félicitations aux artistes pour la sincérité d'exécution et de reproduction des œuvres présentées.

Le Conseil d'Administration de l'A.S.T. adresse ses plus sincères remerciements aux amateurs qui ont bien voulu participer au brillant Salon 1930, et tout particulièrement à M. Alligon, Inspecteur Principal qui a bien voulu, comme les années précédentes, donner une bonne partie de son temps à l'installation des différentes catégories d'exposants. Nous sommes heureux également de remercier les agents du Service des Bâtiments qui ont contribué à l'installation.

*Discours inaugural prononcé par M. Arthur Bleuse, Président de l'Association Sportive des Transports.*

M. le Directeur Général de l'Extension, de l'Inspection Générale et des Transports ;

M. le Président du Conseil d'Administration, Administrateur-Délégué ;

M. le Secrétaire Général ;

M. le Directeur Général de l'Exploitation et des Services Techniques.

Pour la cinquième fois consécutive, j'ai l'honneur et l'agréable plaisir, au nom de l'Association Sportive des Transports, de vous remercier de la précieuse marque de sympathique intérêt que vous avez bien voulu donner à notre Association, en acceptant à nouveau de présider l'inauguration, nous n'osons dire le vernissage de notre modeste Salon Artistique.

Je ne puis que répéter ce que j'ai déjà dit, les années précédentes, des œuvres exposées par nos artistes amateurs, c'est que celles-ci ont été réalisées par de laborieux agents de la S.T.C.R.P., qui, doués des plus heureuses dispositions naturelles, se sont seuls, sans guide, souvent sans conseils, consacrés à l'art dont ils sont férus et auquel ils donnent le meilleur de leurs loisirs.

Messieurs, nous sommes heureux de vous faire remarquer que le nombre de nos exposants a plus que doublé sur l'année dernière ; c'est dire que notre Association Sportive commence à être récompensée des efforts qu'elle a pu faire pour développer le goût des Arts parmi le personnel de toutes catégories.

Je pourrais faire quelques dissertations sur les différentes branches de l'Art, mais il faudrait s'étendre assez longuement et mettre en parallèle les différentes écoles.

Nous avions eu l'idée, en collaboration avec M. Lecomte, notre distingué Gérant de l'Echo de la



Vue générale du Salon de l'A. S. T.



# L'organisation du travail à la S. T. C. R. P.

## La Direction Générale de l'Exploitation et des Services Techniques (Suite)

### LA DIRECTION DE L'EXPLOITATION COMMERCIALE

Dans le numéro de Mai, nous avons commencé l'examen des attributions de la Direction Générale de l'Exploitation et des Services Techniques, par l'analyse du rôle du Secrétariat de cette Direction.

Nous allons voir maintenant le fonctionnement de chacune des Directions ou Services dépendant de la Direction Générale et traiterons aujourd'hui de la Direction de l'Exploitation Commerciale.

Pour remplir son but, qui est de répondre dans les meilleures conditions aux besoins du public et de procurer les ressources nécessaires à la marche de l'entreprise, cette Direction comprend les organismes suivants :

- 1° **Le Service Administratif** dont dépendent :
  - Le bureau des Archives et du Courrier ;
  - L'administration et l'utilisation du personnel ;
  - La liaison avec les groupes et les Dépôts ;
  - Le bureau des objets trouvés ;
  - La vérification des dépenses des services de l'exploitation ;
  - L'examen des plaintes et réclamations ;
  - Les opérations de régie, l'estampillage des voitures, l'obtention des permis de circulation ;
- 2° **La Division du Personnel et des Ecoles** qui a pour attributions :
  - L'instruction des nouveaux agents et leur présentation aux examens du Service du Contrôle ;
  - Le perfectionnement des cadres et du personnel ;
  - La tenue des fiches d'apprentissage, du contrôle des tours mensuels réglementaires et des primes de moniteurs ;
  - L'étude des modifications à proposer aux règlements ;
  - L'assermentation de certains agents ;
  - Le contrôle des accidents, la recherche de leurs causes et les enquêtes en liaison avec le Service du Contentieux et les Services de Traction ;
  - La répartition du personnel : contrôleurs, receveurs et machinistes ;
  - Le calcul et le décompte par agent des primes d'accidents ;
- 3° **La Division de la Publicité Administrative** des services de Tramways, d'Omnibus et de Bateaux, chargée :

— De l'étude et de l'établissement des guides, plans, affiches et avis au public ;

— De la publicité des services de tramways, d'omnibus et de bateaux et leur diffusion ;

— De l'affichage dans les bureaux et voitures.

4° **Le Service du Mouvement** subdivisé en deux Sections :

a) **La Section Administrative** ayant dans ses attributions :

— Les études concernant les créations et modifications de lignes ;

— Les installations et modifications des bureaux, abris, arrêts, couloirs d'accès, distributeurs de numéros d'ordre ;

— La commande aux Approvisionnements des Tickets, des Cartes hebdomadaires et numéros d'ordre ;

— Les abonnements pour les lignes en comportant ;

— L'établissement des consignes, circulaires et instructions au personnel ;

— L'établissement des horaires ;

— L'établissement des graphiques ;

— Le calcul des préjudices causés l'exploitation par des tiers ;

— L'examen critique des résultats du trafic ;

— La répartition du matériel judicieusement adaptée aux nécessités du trafic ;

— La fixation des effectifs du personnel du mouvement ;

— Les services occasionnels (services spéciaux, excursions, locations) ;

— Les centres de surveillance ou permanences (dépannage de concert avec les équipes de secours) ;

— La correspondance administrative et privée, nécessitée par le fonctionnement du service.

b) **La Section Active** répartie en 3 groupes :

— Groupe Nord, Groupe Est, Groupe Sud et comprenant, en outre, deux organes indépendants spéciaux, l'un : la Division des Bateaux, l'autre : la Division Vapeur « Chemin de fer de Paris à Arpajon ».

Cette Section a dans ses attributions :

— Le mouvement des voitures ;

— La surveillance du trafic et l'adaptation du nombre des voitures en service à l'importance du mouvement des voyageurs ;

— Les mesures à prendre en cas d'incidents d'exploitation (déviations d'itinéraires, transbordements, retournements, mise en service de voitures supplémentaires, etc.) ;

— L'application des horaires et des marches types ;

— L'application des tarifs ;

— La perception de la recette ;

— La surveillance et le contrôle des dépôts au point de vue de l'exploitation et des dépenses propres au service ;

— L'application de la réglementation ;

— Les propositions d'amélioration des services des lignes, des horaires, du matériel et des voies ;

— Le contrôle de route ;

— Le contrôle des cartes de circulation.

Chacun des trois groupes comprend un certain nombre de lignes de tramways ou d'omnibus que les Cadres correspondant sont chargés d'exploiter au mieux des intérêts à la fois du public et du Département, sous la direction et le contrôle de l'Ingénieur Chef du Service du Mouvement.

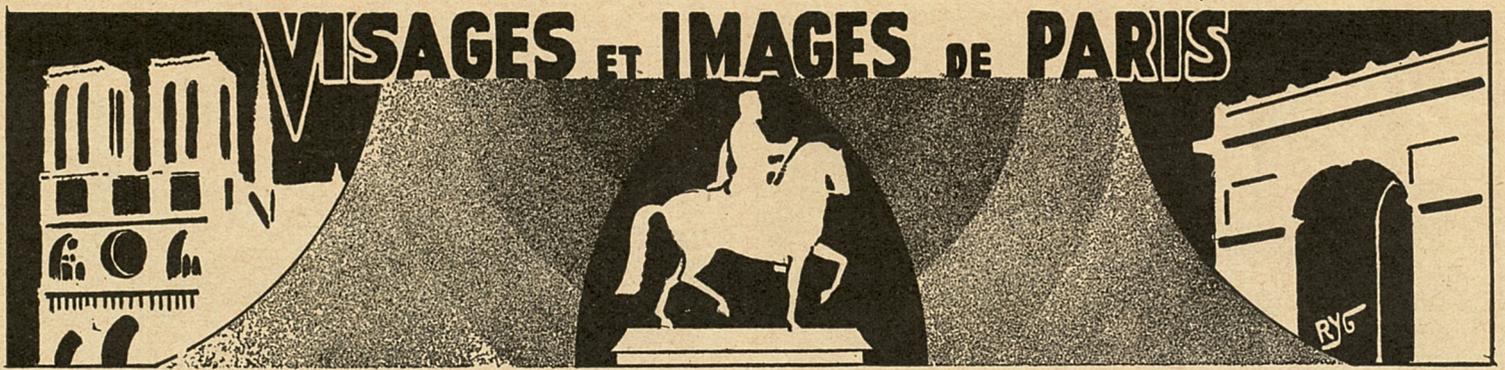
Le but principal est d'assurer un service régulier correspondant aux besoins variables du trafic.

A cet effet, dans chacun des trois groupes sus-visés ayant à leur tête un Chef du Mouvement secondé par un Inspecteur Principal, les dépôts sont répartis par « Divisions » placées sous les ordres d'un Inspecteur Divisionnaire.

Les Inspecteurs Divisionnaires sont secondés directement par les Inspecteurs de lignes, dont relèvent à leur tour successivement les Sous-Inspecteurs de lignes, les Chefs Contrôleurs et les Contrôleurs.

L'Ingénieur Chef de Service du Mouvement et les Chefs de Mouvement de groupe effectuent, d'autre part, des enquêtes et des démarches auprès des représentants des populations des quartiers et régions desservis par les lignes de leur groupe, afin de recueillir par leur intermédiaire les desiderata des usagers. Ils rendent compte de ces démarches à la Direction, en faisant toutes propositions utiles.

Nous donnerons dans notre prochain numéro les schémas d'organisation de chacun des trois groupes d'exploitation.



EN PROMENADE SUR LE QUAI DE L'HORLOGE

## LA CONCIERGERIE

Qui de nous n'a pas côtoyé, frôlé, ces bâtiments noirs et lugubres qui se dressent, menaçants, en plein centre de Paris, à quelques pas de notre Siège Social ? Qui de nous n'a pas éprouvé un petit frisson d'angoisse à contempler ces tours massives et pointues qui dressent orgueilleusement vers le ciel leur stature de donjon féodal ? Qui de nous, enfin, n'a pas été plus ou moins impressionné par cette froide et terrible prison qu'est la Conciergerie ?

Ah ! si les souvenirs du passé pouvaient se matérialiser dans une vision nette et précise, que de scènes atroces, que de spectres affreux, que de visions d'apocalypse paralyseraient nos membres et glaceraient notre cœur !...

On raconte qu'en 1633, le Cardinal de Richelieu, assistant à une pièce de théâtre dans l'hôtel de Bourgogne, eut la désagréable surprise de voir l'un des acteurs, un certain Gros Guillaume, qui, pour amuser l'assemblée, n'avait trouvé rien de mieux que d'imiter pour cela un tic dont était affligé l'illustre ministre. Sans doute ce dernier ne trouva-t-il pas la plaisanterie à son goût. Toujours est-il qu'à l'issue de la séance, il ordonna d'enfermer le malheureux comédien à la Conciergerie. Le lendemain, revenu à de meilleurs sentiments, le Cardinal donna l'ordre de rendre la liberté à son infortuné prisonnier. Mais lorsque les gardiens ouvrirent la lourde porte du cachot, ils constatèrent avec stupeur que le malheureux était mort. Il était mort de peur ! Mort de peur parce qu'un gardien lui avait dit, en le poussant, la veille, dans sa prison :

— Tu es dans la cellule de Ravallac !...

D'où vient d'abord le nom de Conciergerie ?

C'est assez simple : en 1391, date à laquelle apparaît dans l'histoire la vaste prison, deux gouverneurs se partageaient alors sa surveillance : l'un était chargé des écuries et des étables et se nommait, de ce fait, le comte des étables (1) ; l'autre s'occupait des casernes, ou bâtiments habitables et s'appelait le comte des cierges, mot qui, plus tard, fut déformé et fit « concierge ». De là le nom de « Conciergerie » qui demeura au cours des temps. Ces deux gouverneurs étaient d'ailleurs de grands personnages et les concierges de nos jours peuvent, à juste titre, s'enorgueillir d'un nom dont l'origine est la même que celle des plus grands soldats du temps passé.

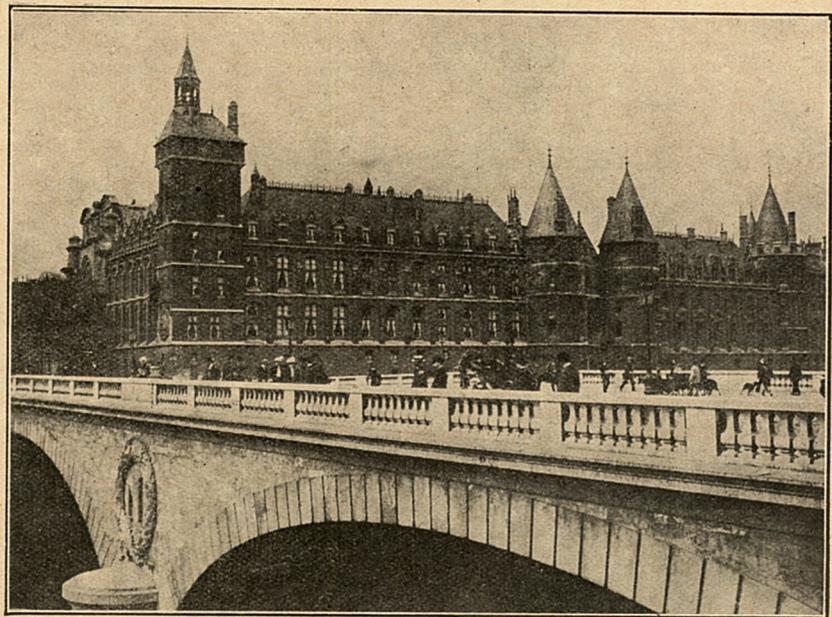
Passons maintenant, si vous le voulez bien, une revue rapide et sommaire des principaux prisonniers qui furent à la Conciergerie.

C'est tout d'abord le comte de Saint-Vallier, qui fut condamné à mort pour avoir aidé le connétable de Bourbon à trahir François I<sup>er</sup> en passant au service de Charles-Quint.

Puis nous y trouvons le passage de Jean-François Ravallac, fanatique visionnaire, ancien maître d'école à Angoulême qui, le 14 mai 1610, assassinait de deux coups de couteau, le roi de France Henri IV. Il fut écartelé.

La série rouge continue par Eléonore Galigay, maréchale d'Ancre, qui fit son apparition en 1617 à la Conciergerie. Celle qui avait été la

(1) C'est de cette appellation que fut tiré, plus tard, le mot « connétable ».



La Conciergerie (Archives Photographiques d'Art et d'Histoire).

femme de Concini, toute puissante à la cour de Louis XIII, fut accusée de complot de sorcellerie et décapitée en place de grève ; ses restes furent jetés au bûcher.

Avec la marquise de Brinvilliers apparaît, en 1676, une empoisonneuse. Son procès eut un immense retentissement : elle était accusée d'avoir assassiné son père, ses deux frères, sa sœur et sa belle-sœur, tous par le poison qui était alors si à la mode après la paix de Nimègue que les pénitenciers de Notre-Dame purent dire un jour : « La plupart de ceux qui se confessent depuis quelque temps s'accusent d'avoir empoisonné quelqu'un ». Elle fut décapitée sur la place de Grève.

La Conciergerie fit encore parler d'elle sous Louis XV. C'est Damiens, convaincu d'avoir voulu tuer le roi, qui y fit son apparition en 1757. En réalité, il ne lui avait fait qu'une insignifiante égratignure avec son canif. Il n'en fut pas moins torturé d'atroce façon, roué vif et finalement écartelé.

Mais tout cela ne fut, hélas, qu'un triste prologue. La véritable et tragique célébrité de la lugubre prison allait apparaître, effroyable, avec la Révolution française. Ce fut là, dans ces heures de folie furieuse, qu'elle atteignit son apogée de triste gloire au milieu des deuils, des ruines et du sang.

Cachots sinistres, nuit éternelle dans laquelle pullulent les rats et les souris ; murs suintant d'humidité à l'air empoisonné, paille fétide et pourrie, faite de vermine et de déjections, c'est là que pendant de longs mois vont défiler les malheureuses et innocentes victimes de la Terreur dont la seule faute fut de n'avoir pas su

plaire aux brutes sanguinaires des comités de Salut public, à ces êtres la plupart incapables, ivres de sang et de massacres et qui devaient d'ailleurs, eux aussi, payer un jour de leur vie leur rage de destruction.

Et n'est-il pas assez piquant de considérer que ce fut à quelques mois seulement de la prise de la Bastille, cette prison d'Etat qui symbolisait l'ancien régime, qu'au nom du même principe, les révolutionnaires se sont empressés de peupler ces autres prisons qui s'appelaient : la Force, le Temple, les Carmes, la Conciergerie. Illustration bien vivante du mot célèbre de Mme Roland : « O liberté ! que de crimes on commet en ton nom ».

Il est juste de mentionner ici que, sous la Terreur, les prisonniers de la Conciergerie pouvaient avoir un lit. Un lit, espoir suprême de ces malheureux !... Mais savez-vous ce que coûtait une telle faveur : 27 livres pour le premier mois et 22 livres pour les mois suivants. Mais, comme il fallait payer d'avance et que bien rares furent ceux qui restèrent plus d'un mois avant de monter à l'échafaud, la plupart des prisonniers ne pouvaient ou ne voulaient se payer ce luxe. Il faut croire cependant que certains y consentirent, puisque le revenu tiré de cette source dépassa 22.000 livres.

Il est impossible de mentionner ici tous les prisonniers qui illustrèrent la Conciergerie pendant la Révolution. Nous citerons seulement les principaux et signalerons que toutes ces innocentes victimes furent, à quelques exceptions près, d'un courage et d'une cranerie admirable. Vergnaud disait : « C'est nous qui les tuons, mais ce sont eux qui nous apprennent à mourir ».



**Ravailiac** qui assassina Henri IV le 14 mai 1610.



La marquise de **Brinvilliers** décapitée et brûlée sur la place de Grève en 1676.



**Marat**, célèbre conventionnel, qui fut assassiné dans son bain par Charlotte Corday (1793).



**Bailly**, astronome et littérateur, ancien maire de Paris, guillotiné en 1793.

C'était en effet un spectacle peu banal de voir la sérénité, nous pourrions dire l'entrain avec lequel les condamnés de la Terreur attendaient l'heure suprême qu'ils savaient pourtant proche. N'allaient-ils pas, en effet, jusqu'à parodier leur jugement et leur exécution, lorsqu'ils étaient groupés dans les préaux. Un condamné s'érigeait en juge, un autre en bourreau ; l'échafaud était figuré par une chaise à travers les barreaux de laquelle le figurant passait sa tête... Bel apprentissage de la mort, en vérité, digne des héros d'Homère.

En feuilletant les registres d'érou de la Conciergerie, nous voyons que Marat y fit une courte apparition en avril 1793, et son passage auprès de ses victimes ne devait pas lui porter bonheur puisque, un peu plus tard, il était assassiné par Charlotte Corday.



**Madame Roland**, femme du Ministre Girondin, monta sur l'échafaud avec un grand courage le 9 novembre 1793.

Nous y voyons aussi le Général Custine dit « Moustache » le conquérant du Palatinat, Philippe Egalité, duc d'Orléans, qui, après avoir fait le jeu de la Révolution, se vit banni par elle. Il entendit sans broncher l'acte d'accusation et pendant qu'il était conduit à l'échafaud, il s'écriait : « Allons... allons... dépêchez-vous » ; Bailly, ancien maire de Paris, ami de Lafayette, fut exécuté sur ce Champ de Mars où lui-même, jadis, avait fait établir la loi martiale. On raconte que, pendant qu'il était conduit au supplice, sous une pluie glacée, des individus qui suivaient la charrette, lui crièrent : « Tu trembles, Bailly ». « Oui, répondit-il, mais c'est

de froid ». Et sa tête tomba, après qu'il eut assisté au montage de l'échafaud.

Le 2 juin 1793, les Girondins, affluèrent en masse à la Conciergerie. Terrible encore jusqu'au seuil de la mort, cette proie de choix qu'étaient les Girondins pour Robespierre, fut parquée dans un quartier distinct des autres prisonniers ; ils furent grands, eux aussi, à cette heure dernière, allant jusqu'à organiser, la veille de leur mort, à minuit, un vaste banquet, le banquet de la mort. C'est Vergnaud qui, déguenillé, dit à son petit-fils qui était venu le voir : « Regarde-moi, mon enfant, tu pourras dire que tu as vu Vergnaud, le fondateur de la République, souffrir la persécution des scélérats ».

Au moment où les Girondins occupaient la Conciergerie, dans une autre cellule, se trouvait Marie-Antoinette, veuve Capet, ex-reine de France. Et ce dut être un spectacle peu banal, en effet, que celui de voir réunis, dans la même prison, la victime et les bourreaux.

Le passage de Marie-Antoinette à la Conciergerie dura deux mois et demi, du 2 août au 14 octobre 1793. Sa captivité fut marquée par une tentative d'évasion qui échoua. Gonze de Rougeville parvint à entrer dans le cachot de la reine et lui remit un billet fixé dans un œillet : mais la « Conspiration de l'œillet » fut découverte et il devint impossible désormais de sauver la reine. Marie-Antoinette fut digne et courageuse devant ses juges : on dit même qu'elle fut d'une éloquence tragique, lorsque l'on porta contre elle l'abominable accusation d'avoir corrompu elle-même son fils dans la tour du Temple. Elle monta héroïquement à l'échafaud.

Mme Roland, accusée de complicité avec les Girondins, sortit de la Conciergerie le 9 novembre et gagna la guillotine toute vêtue de blanc.

La sœur du roi, Mme Elisabeth, passa aussi à la célèbre prison avant de mourir. L'on y vit Mme du Barry, qui fut une des rares victimes de la Terreur qui ne surent pas mourir avec courage. « Monsieur le bourreau, s'écria-t-elle, encore un moment, je vous prie... »

Ce furent encore des centaines d'autres que les réquisitoires implacables et féroces du terrible accusateur public Fouquier-Tinville envoyèrent à l'échafaud en passant par la Conciergerie.

Danton y fit son entrée le 31 mars 1794. Cet homme qui avait fait trembler la France, ce farouche révolutionnaire qui, la veille de son arrestation répondait à ses amis qui lui faisaient part de leurs craintes : « Ils n'oseraient pas m'arrêter », tombait à son tour, victime de son ennemi Robespierre et surtout de Saint-Just, ce républicain spartiate, cet autoritaire malfaisant. Celui qui avait été, sans contestation possible, le plus grand homme d'Etat de la Révolution, aboutissait là, dans cette prison sinistre, entraîné par la formidable tourmente qu'il avait contribué à déchaîner et qu'il était impuissant maintenant, à modérer. Il mourut courageusement, en clamant ces paroles prophétiques « J'entraîne Robespierre... Robespierre me suit ». Et, s'adressant au bourreau qui lui refusait d'embrasser, avant de mourir, son ami Héroult de

Séchelles : « Va, lui dit-il, tu n'empêcheras pas que, dans un moment, nos têtes ne s'embrassent dans le panier ».

Il y aurait encore bien des choses à dire sur l'histoire de la Conciergerie pendant la Révolution : un volume y suffirait à peine. Bornons-nous seulement, avant d'en finir avec cette époque troublée, à citer un fait amusant rapporté par plusieurs historiens : pendant la Terreur, les gardiens de la prison, surchargés de travail, se faisaient aider dans leur garde par de gros molosses, qui passaient, à juste titre, pour être incorruptibles. Un matin, en faisant leur ronde, les geôliers trouvèrent l'un de ses dogues les plus redoutés se promenant paisiblement devant une cellule vide. Un assignat de 5 francs était attaché à sa queue avec un billet ainsi conçu : « Avec cent sous et un pied de mouton, il n'est pas un gardien qui résiste !!! »

Après la Révolution, la Conciergerie connut une accalmie. Après les Cent jours, au retour des émigrés, la Restauration en plein triomphe se vengea en enfermant les serviteurs fidèles de Napoléon I<sup>er</sup> dans ces mêmes cachots où avaient passé les défenseurs de la Monarchie.

Le Maréchal Ney, le Général Labédoyère, le comte de la Valette, y attendirent héroïquement la mort. Leur passage à la Conciergerie n'a pas d'histoire, sauf toutefois en ce qui concerne le comte de la Valette qui parvint à s'évader.

En 1820, nous y voyons encore passer l'assassin du duc de Berry, un ouvrier sellier du nom de Louvel qui poignarda le second fils du comte d'Artois au moment où il sortait de l'Opéra. Il fut mis dans la cellule de Ravailiac.

Quelques années plus tard, dans la cellule de Damiens, pénétrait un autre régicide : Fieschi. Son attentat contre Louis-Philippe avait d'ailleurs échoué.

Ce fut à nouveau un long silence pour la Conciergerie : ses jours héroïques étaient désormais finis. Elle ne devait plus voir abriter sous ses toits que de vulgaires escarpes, obscurs assassins et voleurs d'envergure. Pourtant, après la guerre de 1870, les otages de la Commune y furent enfermés et l'on put craindre un instant qu'une nouvelle hécatombe ne vint ajouter une page de sang à la lugubre histoire de la prison. Il n'en fut rien, heureusement : le bilan sinistre était bel et bien clos : espérons, en terminant, qu'il le restera.

Notre énumération est terminée. Je m'excuse de l'aridité de cette nomenclature, de la sécheresse de ces faits. Ils étaient nécessaires pour mieux comprendre le langage de ces murs et peut-être vous aideront-ils, lorsque vous côtoierez désormais le formidable édifice, à élever vos esprits vers le passé et à songer que l'histoire de notre pays n'a pas seulement de grandes et belles pages, mais qu'elle comporte aussi de tragiques épopées qui, malgré toute l'horreur qui s'en dégage, n'auront pas été vaines si elles sont une leçon pour l'avenir.

Gilbert TRIOULET.  
Inspecteur de lignes au dépôt  
du Val d'Or.



## L'Assemblée générale ordinaire de l'A. S. T. (26 Avril 1930)

### L'ALLOCATION DU PRÉSIDENT

Messieurs, Mesdames et Chers Camarades,

J'ai l'honneur de présider pour la cinquième fois, l'Assemblée Générale de l'Association Sportive des Transports. Pendant le cours de l'année qui vient de s'écouler, le Conseil d'Administration de l'A.S.T. a fait de son mieux pour diriger les différentes Sections qui composent notre Association Sportive et a essayé de propager, d'étendre, parmi le personnel des T.C.R.P. l'idée du sport.

Si nous n'avons pas toujours réussi comme nous l'espérons, faute de fonds, tout au moins, pouvons-nous nous déclarer satisfaits des résultats acquis, du nombre très élevé des nouveaux sociétaires et du moral des Membres des différentes sections.

Sans vouloir faire l'apologie de chacune des sections et remercier chaque joueur, ce qui m'entraînerait à vous faire un long discours ; qu'il me soit permis d'adresser mes plus sincères félicitations et remerciements aux Chefs de Sections qui se dévouent inlassablement au développement de la Section qui leur est chère, qu'il s'agisse du Football Association, du Rugby, de l'Escrime, de l'Athlétisme, de la Natation, de la Pêche à la ligne, Base-Ball, Tennis, Marche, Excursions et Fêtes, Préparation militaire.

En pleine collaboration avec les Sections, comme il a toujours été fait précédemment, nous pensons faire mieux encore dans le cours de l'année actuelle. Nous vous prions de bien vouloir nous aider dans l'accomplissement de notre tâche, que nous nous imposons et dans la propagande constante que nous vous demandons de faire, pour amener à nous un grand nombre de nos collègues qui, malheureusement pour eux, ne se rendent pas compte des bienfaits naturels du sport, pour leur santé d'abord, et la tranquillité d'esprit qu'il procure à tous ceux qui le pratiquent.

En dehors du Sport, nous nous intéressons aussi aux Arts et à toutes les nouveautés du génie humain. Nous avons organisé cette année, comme l'an dernier, un Salon artistique qui, d'après la liste des œuvres qui nous ont été adressées, remportera nous en sommes convaincus, un succès dépassant toutes les espérances. Grâce à l'amabilité et à l'intérêt que porte à l'A.S.T. notre distingué Président du Conseil d'Administration de la Société des T.C.R.P. M. Mariage, nous avons obtenu la Salle du Conseil comme salle d'Exposition — aussi nous le remercions personnellement et tout particulièrement de cette marque de bienveillance.

Nous avons, cette année comme à chaque Assemblée Générale annuelle, quelques Membres de notre Conseil qui arrivent à expiration de leur mandat, et nous allons tout à l'heure, procéder au vote statutaire. Naturellement, ces Membres sortants sont rééligibles et ont fait acte de candidature.

Les Membres sortants sont :  
MM. Alby, Président de la Section de Football-Association ;  
Bleuse, Président de l'A.S.T. ;  
Gaslin, Membre de la Section de Pêche ;  
Goupil, Vice-Président de l'A.S.T. ;  
Lozette, Dirigeant de la Section de Football-Association.

Le Conseil d'Administration remercie tous les membres de l'A.S.T. de leur dévouement à la cause sportive et particulièrement, tous les membres présents à cette Assemblée y compris les dames, d'avoir sacrifié à la vie de famille une soirée de plus.

Le Président.

### RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs, Chers Camarades,

J'ai pour la première fois l'honneur et le plaisir de vous présenter, au nom du Bureau de l'A.S.T., le rapport moral de l'année écoulée. C'est un véritable plaisir en effet, que celui de vous exposer le bilan de cette dernière année sportive, particulièrement fertile en résultats, et qui nous laisse apparaître une situation pleine de promesses pour l'avenir.

Sans vouloir exagérer la portée des résultats obtenus, il est incontestable que cette dernière saison a été, pour le renom de notre club, entièrement favorable.

Nos différentes Sections ont toutes fonctionné avec une belle régularité, sans le moindre heurt, et se sont employées, chacune dans leur spécialité, à porter haut le fanion vert et blanc.

Certes, nous n'avons pas enregistré que des succès ; le sport fait d'incertitude, d'impondérable et quelquefois aussi de malice, n'y consentirait d'ailleurs pas, mais nous avons partout valeureusement tenu notre place, aussi bien dans les compétitions officielles que dans nos engagements amicaux.

De belles victoires ont souvent récompensé l'ardeur et la valeur de nos représentants. Quelques revers aussi sont venus nous rappeler que le sport n'a pas de préférence, qu'il n'admet aucune défaillance morale ou physique, et qu'il entend toujours récompenser ceux de ses adeptes qui restent animés de la meilleure foi.

Chers Camarades, sans doute serait-il long d'énumérer ici toutes les manifestations auxquelles vous avez pris part durant toute une année. Cependant, il m'est agréable de retracer quelques-uns des principaux exploits que vous avez accomplis et que nous allons revoir dans l'ordre alphabétique des Sections.

#### Athlétisme et Cross Country.

Pendant toute la période estivale, nos coureurs sur piste et nos spécialistes du saut et du lancer ont participé à de nombreuses épreuves officielles ou Interclubs, telles que le Prix Blanchet à Colombes, le Parcours général d'Athlétisme au Parc des Princes. Gagnant du Challenge Magdinier disputé aux Yvelines le 11 août, l'A.S.T. a clos sa saison sur piste par une magistrale victoire dans les Coupes Olympiques de la L.P.A., le 13 octobre au Stade Pershing.

#### Cross Country.

En cross, nos concours ont accompli une saison exceptionnellement brillante. De superbes bronzes d'art ont été gagnés par nos vaillants crossmen qui ont remporté les Challenges du Nombre, de la Ville d'Epinau, du Conseil Municipal d'Aubervilliers, des Forains, etc...

Les grandes épreuves classiques ont été courues par nos représentants qui ont figuré en bonne place dans les Coupes de Noël, la Coupe de Suresnes, le Challenge d'Ormesson. Nos Champions Cagin et Hediard ont participé au 21<sup>e</sup> prix Lemonnier sur les parcs Versailles-Paris.

Enfin les juniors de l'A.S.T. se sont distingués dans le « Bisicot » et dans le Championnat de Paris, épreuves à eux réservées.

#### Base-Ball

L'A.S.T. qui eut l'honneur de remporter le premier championnat de France en 1926, poursuit ses efforts en vue d'accroître le développement en notre pays du jeu national américain.

Trois de nos joueurs ont été sélectionnés dans l'équipe de France qui a participé au Tournoi International de Barcelone.

Le concours du « lancer » disputé au Grand-Palais pendant le Salon International des Sports vit la victoire des Transports qui battirent les équipes du Racing Club de France, de l'A.S.P. Police, l'U.A. Interadz'arts, etc...

#### Cyclotourisme.

Le cyclisme toujours très prisé dans notre Club qui a, naquère formé de beaux champions, a fait place, devant les difficultés sans cesse accrues de conserver ce sport dans le cadre strict de l'amateurisme, ou Cyclotourisme. Nos fervents de la périal se bornent donc à accomplir de belles randonnées touristiques, agréable et instructives à la fois.

#### Escrime.

Nos épéistes ont pris part avec succès, à de nombreux challenges et poules du fleuret. Ils se sont vaillamment défendue dans le championnat de France de la F.N.E. Dans les tournois nationaux de Senlis, le 7 juillet et de Vichy le 14 juillet, nos tireurs n'ont succombé que devant de grands champions. Le 15 mars dernier à la Sorbonne, notre excellent tireur Morisseau, enlevait, en battant quelques épéistes redoutables, le Challenge Intertransports à l'épée.

#### Football-Association.

Dans le sport populaire du ballon rond, les six équipes de l'A.S.T. se sont inlassablement produites chaque dimanche. Nos équipes disputant le championnat se sont bien comportées.

L'équipe première s'est brillamment conduite en fin de saison, tandis que les Réserves parvenaient au tout premier rang du classement général de leur groupe. Hirondelles, Hors-Championnat, Anciens et Juniors ont connu de beaux succès en matches amicaux.

Parmi les victoires les plus probantes, nous notons celles remportées sur le S.C.U.F. (1) par 3 buts à 1, sur Châteaudun, par 1 à 0, sur le S.C. Français 2 à 0 etc...

#### Rugby.

Les rugbymen des Transports ont également fourni une saison remarquable en tous points. Éliminée de justesse en Championnat, l'équipe première a montré toutes ses possibilités dans des rencontres avec des clubs les mieux cotés. U.A.I., P.V.C., Racing pour la Région Parisienne ; Chartres, Elbeuf, Evreux, Montargis pour la province ont dû s'incliner devant la supériorité de nos ruggers.

L'équipe seconde pour sa part a brillamment enlevé le championnat de Paris des équipes secondes de 3<sup>e</sup> série.

En outre, six de nos meilleurs joueurs ont été choisis pour représenter la Capitale dans l'équipe sélectionnée de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> séries.

#### Natation.

Ce sport aussi agréable qu'il est utile et salubre est tenu en grand honneur à l'A.S.T.

Plus de 50 membres pratiquent sous nos couleurs. Une équipe soigneusement entraînée a participé à d'importantes compétitions interclubs. Le 21 juillet à l'Île-des-Cygnés, nageurs et plongeurs des Transports se sont taillés un joli succès, au cours d'une réunion organisée par la Société d'Education Physique. Le prix du Ministère de la Guerre revient à notre excellent nageur Bringault.

Dans le championnat de France du grand fond, le 25 août, trois des nôtres ont brillamment figuré. Nous prions notre ami Rudolph, président de Section de vouloir bien prêter toute son attention sur la formation d'une équipe de dames.

#### Pêche.

Enfin nos pêcheurs ont eux aussi, montré une belle activité en prenant part avec succès à de nombreux concours dans la grande banlieue parisienne et en organisant d'intéressantes et joyeuses sorties touristiques.

La Section de Pêche organisera dans le courant et juillet un grand concours de pêche à Marly, et nous convions tous nos membres à y assister.

#### Salon.

Nous organisons cette année encore un Salon artistique qui aura lieu comme les années précédentes, dans la Salle du Conseil d'Administration de la Société des T.C.R.P., du 28 avril au 4 mai inclus ; nous vous invitons à le visiter. Vos collègues exposants seront heureux de votre visite qui les encouragera à mieux faire si possible, puis vous incitera peut-être à faire de même si vous vous sentez quelques dispositions artistiques.

Voici donc brièvement relatés quelques témoignages de la vitalité de notre chère A.S.T. Je pourrais, si l'ordre du jour n'était si chargé, vous parler aussi des bons succès obtenus par les diverses autres manifestations que nous organisons annuellement, telles que les excursions à prix réduit, les marches-conférences, notre fête annuelle que nous voudrions plus grandiose encore si notre budget nous le permettait.

Quoi qu'il en soit, nos efforts sont chaque année marqués par une progression nouvelle de nos cadres qui viennent encore de s'enrichir de deux nouvelles Sections, l'une de Tennis et l'autre de Boxe et Culture Physique.

Grâce au parfait équilibre de nos finances que gère avec tant de soins notre excellent trésorier, M. André Gapeau ; grâce à vos efforts bénévoles et désintéressés, membres du Bureau, Présidents de Sections, membres des Commissions, et vous tous athlètes et chers Camarades, grâce à vous surtout Monsieur le Président dont on ne saura jamais tout le dévouement, et pour lequel je me fais l'interprète de tous, pour vous rendre le plus sincère hommage de notre reconnaissance, l'A.S.T. marche allègrement vers son glorieux destin.

Le Secrétaire :  
G. CHARRIER.

## ASSOCIATIONS ET GROUPEMENTS

### Chez les Anciens Combattants des T. C. R. P.

Nous avons relaté dans notre dernier numéro, la magnifique soirée organisée le 29 mars à la Mairie du XVIII<sup>e</sup> arrondissement par les Sections de Saint-Ouen, Poissonniers et Michelet de la Société Amicale et de Prévoyance des Anciens Combattants. Le 5 avril, c'était au tour du Comité d'Asnières, d'être en fête pour célébrer son 200<sup>e</sup> adhérent. Mais, négligeant la partie artistique, il avait préféré un Banquet, et beaucoup furent de cet avis, puisque plus de 150 convives se pressaient autour des tables de l'Hostellerie Lecoq à Asnières. Présidé par M. Champetier de Ribes, Directeur du Personnel et M. Paul Mariage, Directeur de l'Exploitation Commerciale, assistés de MM. Billiet, ancien Sénateur, Maire d'Asnières et Dauzet, Maire de Gennevilliers, de M. Moureau, Chef de Service à l'Exploitation, de M. Randon, Ingénieur Chef de Mouvement du Groupe Nord, la plus grande gaieté ne cessa d'y régner. A l'heure des discours, M. Champetier de Ribes, M. Paul Mariage et M. Billiet prirent la parole

pour féliciter les organisateurs de la fête. MM. Jupillat, Président du Comité d'Asnières et Lesenfant, Président Général de l'Amicale des Anciens Combattants les remercièrent. Ce dernier répondant au discours plein d'humour de M. Paul Mariage, rappelant les origines de la Ville d'Asnières, qui doit son nom aux nombreux ânes qu'autrefois on y menait paître, fit remarquer que c'est pour cette raison, que les Anciens Combattants prirent comme devise : « Bien faire et laisser Braire ». Devise qui du reste est scrupuleusement suivie. Après ces quelques heures passées à table, les jambes avaient besoin de se dégourdir et le Bal qui fut ouvert par M. Paul Mariage et Mlle Marcelle Pineau, orpheline de guerre, la gracieuse Reine des A. C. de la S.T.C.R.P. se prolongea dans un entrain endiablé jusqu'au jour. Le Dépot de Malakoff, fêta le 26 avril, son 60<sup>e</sup> adhérent, son Comité présidé par Couffignol avait préféré un concert où se firent applaudir d'excellents artistes. M. Enjournbault, Ingénieur, Chef de

Groupe présidait, assisté de M. Bouillet, Chef de Dépot de Malakoff. M. Belet, Chef de Service, Chef de Mouvement de Groupe Sud s'était fait excuser. Parmi les artistes qui prétaient leurs concours, nous signalerons deux de nos camarades de Malakoff : Famia (Famin) et Ririss (Lamiabie, Machiniste sur le 126).

Le Bal qui suivit ne se termina qu'à 6 heures du matin.

D'autre part, rappelons que comme les années précédentes, la colonie de vacances des enfants des agents des T.C.R.P. fonctionnera en Côte-d'Or, du 1<sup>er</sup> Août au 31 Septembre 1930. Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser dès maintenant et jusqu'au 15 Juin, à M. Peyron de Lajard, Secrétaire Général, 53 ter, Quai des Grands-Augustins, Paris (6<sup>e</sup>), où tous les Vendredis à la Permanence, 28, boulevard de Strasbourg, où le Président, M. Lesenfant se tient à la disposition des camarades de 15 heures à 19 heures.



### Compte-rendu de la réunion du "Radio-Club des Transports" du 10 Mai 1930 à bord du bateau "France-Radio."

Le programme comportait :

- 1° Une causerie sur les lampes, leur emploi, par un Technicien des Etablissements Grammont;
- 2° Présentation d'un super 6 lampes, fabrication Radio-Globe;
- 3° Causerie de M. Hermitte, Ingénieur, sur les Postes à Galène.

La séance est ouverte à 21 heures, par M. Bernaert, Directeur de France-Radio qui fait entendre un poste 4 lampes, marque Nora, de fabrication allemande, ce dernier est d'un rendement très bon, et d'une pureté remarquable, mais il est évident, qu'il faut constater que la sélectivité n'est pas suffisante pour son emploi à Paris, où nous sommes environnés d'un réseau de 6 émetteurs qu'il est assez difficile de séparer autrement que par changement de fréquence, et amplification moyenne fréquence.

La parole est donnée à M. Jacquin, des Etablissements Grammont. Celui-ci nous entretient des lampes en général, et s'attache surtout à leur emploi dans les différents cas qui vont suivre.

1° Détectrice à réaction et deux basses fréquence. Il y a lieu d'adopter en détectrice

Philips.	Fotos.
A. 410. N... A. 425...	B. 9... B. 25... C. 25.
a) Basse fréquence.	Fotos.
Philips.	Fotos.
B. 406... B. 409.....	D. 9.....
b) Basse fréquence.	Fotos.
Philips.	Fotos.
B. 405.....	D. 5.....

Un auditeur de l'assistance demande pourquoi, il n'est pas fait mention en détectrice de la A. 415... de Philips. M. Jacquin fait remarquer que c'est une lampe qui fait partie de la série merveilleuse; mais ne justifie pas son prix, supérieur à une 409 dont le rendement est équivalent.

Il est d'une très grande utilité, ceci à seule fin de prolonger la vie de vos lampes, de vos piles, améliorer vos auditions, de polariser la ou les basses fréquences que comporte votre poste; beaucoup d'amateurs travaillant sous 80 volts de tension plaque omettent ou ne veulent pas polariser, c'est indispensable, et il ne faut jamais couper ou changer la polarisation d'une lampe sans éteindre cette dernière, sans cela vous risquez à la longue d'en abrégier la vie, et, cas plus grave encore, lors de l'emploi

d'une trigrille la moindre rupture peut amener la volatilisatation du filament, ce qui est assez onéreux.

Il est traité ensuite des trigrilles D. 100... et B. 443. M. Jacquin fait remarquer que la 443, si elle n'a pas 160 volts plaque et au moins 16 volts de polarisation ne travaille pas dans sa courbe normale, il est donc préférable pour les possesseurs de 80 à 120 volts, d'adopter la D. 100, qui donnera une audition plus chaude qu'une triode ordinairement employée en B. F.

D'autre part, il est d'utilité d'adopter lors de l'emploi de 2 B. F., ceci, dans le but de protéger votre Haut Parleur, un transfo de sortie d'un rapport 1, ayant une résistance primaire la plus faible possible.

Un certain nombre de lampes en détectrice se mettent parfois à vibrer et hurler, la fabrication Fotos, fait une sélection des lampes C. 9, qui sont passées au banc d'essai et sur lesquelles sont appliquées la lettre D. Celles-ci sont reconnues comme ne vibrant pas.

2° Poste C. 119 bis H. F. à résonance, en H. F. Philips. Fotos.  
A. 410. N... A. 425... B. 25... C. 25...  
Et pour D. et B. F., comme cité plus haut.

3° Poste Super à 1, 2, ou 3 moyennes fréquence.

**BIGRILLE** — Il y a actuellement sur le marché deux sortes de bigrilles, elles diffèrent entre elles par leur filament soit filament à oxyde, soit thorié. Le filament à oxyde a de gros avantages sur l'autre, mais il y a peu d'oscillateurs s'y adaptant très bien, quelques constructeurs arrivent à réaliser un bloc oscillateur fonctionnant avec bigrille à oxyde, mais ils sont rares. Toutefois, je citerais l'oscillatrice RYVA 3 positions type 441 qui accouplée avec la PHILIPS A. 441. N. est d'un rendement parfait. Pour l'emploi général, adopter la bigrille à filament thorié de façon à ne pas avoir de boires.

En M. F., question toujours délicate, aussi, du fait des transfos, mais GAMMA a réalisé des jeux de 2 et 3 M. F., dont la fabrication est suivie :

M. F. 1	M. F. 2	M. F.
1 A. 425.	2 A. 425	3 B. 9.
1 C. 25	2 C. 25	3 B. 25
1 D. Z. 2222	1 D. Z. 2222	
ou D. 40 sous 120 volts.		

M. Jacquin termine rapidement en parlant des lampes à écran de grille, et en faisant remarquer qu'en France, nous n'avons pas encore de bobinage, s'y adaptant.

On passe ensuite à la présentation de l'EVER-BEST VI.

M. Lipmann nous fait défiler successivement P. T. T. 5 G. B. — MILAN — VIENNE — BUDAPEST — LONDRES NATIONAL — BARCELONE LANGENBERG et enfin DAVENTRY 5 XX.

M. Hermitte prend la parole et décrit les organes entrant dans la composition de ce poste qui est réalisé en ébenisterie dans laquelle se trouve groupé tout l'ensemble du récepteur.

Le montage en est courant, c'est-à-dire, bigrille 3 M. F. D : 1 B. F. ; dans le haut du meuble est logé l'ensemble, câblage et accessoires, au-dessous, le H. P. qui est un DUPLEIX — 2 réglages — à droite, au fond, la batterie de 4 volts et à gauche, celle de 80, enfin, autour, se trouvent les deux cadres P. O. et G. O.

Il y a une leçon à tirer de cet ensemble, c'est la réalisation complète d'une installation dans un meuble qui fait 50x40x30, ceci, pouvant se placer dans n'importe quel intérieur sans en déparier l'esthétique, à la grande satisfaction des dames.

A la suite de la présentation de ce poste: M. Hermitte parle de la galène.

M. Zarka prend ensuite la parole, pour remercier M. Bernaert de la bonne hospitalité qu'il nous a offerte à son bord, et lève la séance à 11 h. 30.

Amateurs de T.S.F., bricoleurs ou futurs acheteurs de postes, il est de votre intérêt d'adhérer au "Radio-Club des Transports", car, pour la modique somme de 10 francs par an, vous bénéficiez de remises et conditions de gros qui sont accordées à tout membre. Débutants, vous acquèrerez la pratique si utile dans cette branche de la science appelée à prendre une extension considérable.

C'est si agréable de rentrer chez soi, après une journée de travail et de pouvoir écouter : musique, causeries, pièces de théâtres, etc...

Faites vous inscrire sans plus tarder à la permanence, Café Delaurent, 44, boulevard Henri-IV, Paris, tous les mardis de 21 heures à 23 heures, ou adressez votre adhésion à M. C. Zarka, Président du Radio-Club des Transports, 7, rue de l'Arbalète, Paris (5<sup>e</sup>).

R. GIRARD.  
Dépôt de Clichy.